

Nom de la CPTS :	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de la Seiche Adresse : 2 rue François Rabelais 35770 VERN-SUR-SEICHE Mail : cptsdelaseiche@gmail.com SIRET : 90890855100017
Coordonnées du référent :	NOM Prénom : JORAND Arnaud Profession : Masseur-Kinésithérapeute Adresse : 10 rue de la poste 35135 CHANTEPIE Mail : jorand.kine@gmail.com Tél : 02 99 41 42 43 Coordinatrice : PATRIS Maud cptsdelaseiche@gmail.com 07 62 81 65 27

PROJET DE SANTE

COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE CPTS DE LA SEICHE



Créées par la loi de modernisation du système de santé de 2016, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) constituent un nouveau cadre et une opportunité pour tendre à accompagner les évolutions des pratiques professionnelles sur les territoires, au service du développement de la prise en charge ambulatoire et de l'amélioration du parcours coordonné du patient.

Les CPTS doivent permettre aux acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux de franchir une étape supplémentaire dans le décloisonnement du système de santé afin de renforcer la coordination des soins pour mieux accompagner les usagers dans leur parcours de santé. C'est également un moyen pour les professionnels de santé de les inciter à travailler ensemble, à améliorer leurs conditions d'exercice, à renforcer leurs coopérations et à favoriser l'attractivité des territoires.

A l'initiative des acteurs de santé, et en premier lieu des professionnels de santé de ville, les CPTS s'inscrivent dans une approche territoriale caractérisée par l'existence d'habitudes de travail collectives, en s'appuyant préférentiellement sur les équipes de soins primaires déjà constituées.

Deux principes de base sous-tendent toutefois la création d'une CPTS pour qu'elle devienne un levier majeur de l'organisation territoriale de l'offre :

- Une approche populationnelle correspondant à des besoins de santé insuffisamment couverts sur un territoire, en cohérence avec les parcours de santé de la population;
- Une association la plus large possible d'un ensemble d'acteurs de santé volontaires pour coopérer et se coordonner en réponse aux enjeux identifiés afin d'assurer la légitimité et la reconnaissance de la CPTS sur le territoire.

Sommaire

1. Diagnostic territorial.....	7
1. Historique de la démarche	7
2. Méthodologie de travail mise en place.....	8
3. Le territoire du projet de la CPTS de la Seiche	13
4. Données populationnelles du territoire de projet.....	17
5. L'offre de soins	36
6. Les besoins de santé de la population.....	52
2. Le projet de santé.....	53
2.1. Axe n°1 : Améliorer l'accès aux soins (engagement socle de l'ACI CPTS).....	53
2.1.1. Faciliter l'accès à un médecin traitant	53
2.1.2. Faciliter l'accès aux soins en psychiatrie et en santé mentale	58
2.1.2. Améliorer la prise en charge des soins non programmés	65
2.2. Axe n°2 : Favoriser l'organisation des parcours pluri-professionnels autour du patient (engagement socle de l'ACI CPTS)	71
2.2.1. Thématique 1 Parcours ante et post natal	71
2.2.2. Thématique 2 Parcours violences faites aux femmes.....	75
2.2.3. Thématique 3 Parcours Personnes Agées	79
2.3. Axe n°3 : Développer des actions territoriales de prévention sur le territoire (engage- ment socle de l'ACI CPTS).....	86
2.3.1. Thématique 1 Prévention autour de la parentalité et la vie sexuelle	86
2.3.2. Thématique 2 Prévention Education thérapeutique du patient douleurs chroniques....	91
2.3.3. Thématique 3 Prévention Activité Physique Adaptée	97
2.4. Axe n°4 : Améliorer l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire (engagement optionnel de l'ACI CPTS).....	102
2.4.1. Thématique 1 Améliorer l'attractivité Territoriale.....	102
3. le partage d'informations et la coordination entre professionnels.....	105
3.1. Outils numériques envisagés et finalités attendues	105
4. l'organisation et le fonctionnement de la CPTS de la Seiche.....	106
4.1. Pilotage et fonctionnement	106
4.2. Organisation du projet	108
4.3. Professionnels impliqués dans la démarche	108
4.4. La fonction de coordination.....	108
4.5. Gestion administrative de la CPTS de la Seiche	109
4.6. Communication en interne pour la vie de la structure	110
5. Signature du projet de sante.....	110

6. Annexes.....	111
Annexe 1 : Liste des professionnels participant au fonctionnement du projet de santé	111
Annexe 2 : Liste des personnes référentes pour un soutien au projet de CPTS	118

GLOSSAIRE

ACI : Accord Conventionnel Interprofessionnel
ADA : Aide aux Démarches Administratives
ADELI : Automatisation DEs LIstes
ADOPS 35 : Association Départementale pour l'Organisation et la Prise en charge des Soins Non Programmés en Ile-et-Vilaine
ALD : Affection Longue Durée
AMP: Assistance Médicale à la Procréation
APA : Activité Physique Adaptée
APIV 35 : Association des Parkinsoniens d'Ile-et-Vilaine
ARS : Agence Régionale de Santé
ASFAD : Association rennaise pour Soutenir les Femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales
ATU : forfait Accueil et Traitement des Urgences
CAMSP : Centre d'Action Médico-Social Précoce
CCS : Complémentaire Santé Solidarité
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CDAS : Centre Départementale d'Action Sociale
CDE : Centre Départemental de l'Enfance
CDIFF : Centre d'informations sur les Droits des Femmes et des Familles
CHGR : Centre Hospitalier Guillaume Régnier
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
CHRU : Centre Hospitalier Universitaire Régional
CLIC : Comité Local d'Insertion et de Coordination
CLS : Contrat Local de Santé
CMP : Centre Médico-Psychologique
CMPP : Centres Médico-Psycho-Pédagogiques
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRA : Centre de Ressources de l'Autisme
CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives
CSP : Catégories SocioProfessionnelles
DAC HB Redon Agglomération : Dispositif d'Appui à la Coordination Haute Bretagne Redon Agglomération
DAN : Diagnostic Anté-natal
DATASAM : Dispositif d'Appui Technique pour l'Accès aux Soins et Accompagnement des Migrants
DMG : Département de Médecine Générale
DRJSCS : Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMASAD : Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soutien aux Aidants à Domicile
EMPP : Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
ESA : Equipes Spécialisées Alzheimer
ESAT : Etablissements ou Services d'Aide par le Travail
ESPIC : Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif

ETP : Education Thérapeutique du Patient
Géco-lib : Groupement d'Exercices Coordonnés-libérale
HAD : Hôpital à Domicile
HAS : Haute Autorité de Santé
HPV : Papillomavirus Humain
IME : Institut Médico Educatif
IPA : Infirmier en Pratique Avancée
IREPS : Institut Régional d'Education et de Prévention en Santé
IST : Infection sexuellement transmissible
ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des Services d'Aide et de Soins dans le champ de l'autonomie
MARPA : Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées
MG : Médecin Généraliste
MK : Masseur-Kinésithérapeute
MSP : Maison de santé pluri-professionnelle
MSP-MS : Maison de santé pluri-professionnelle multi-sites
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PA : Personne Agée
PAERPA : Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie
PAF : Personnes Agées Fragiles
PDSA : Permanence Des Soins Ambulatoires
PGR : Pôle Gériatrique Rennais
PMA : Procréation Médicalement Assistée
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PTA : Plateforme Territoriale d'Appui
RP: Recensement de la Population
RPPS : Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
SAAD : Service d'Aide et d'accompagnement à Domicile
SAFED : Service d'Accompagnement des Femmes Enceintes en Difficulté
SAS : Services d'Accès aux Soins
SFETD : Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur
SIRSE : Système d'Information Inter-Régional en santé
SNP: Soins Non Programmés
SPASAD : Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile
SSAD : Services de Soins et d'Aide à Domicile
SSIAD : Services de Soins Infirmiers à Domicile
SF : Sage-Femme
TND : Troubles Neuro-Développementaux
URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé
VFF : Violences Faites aux Femmes
VIF : Violences Intra-Familiales

1. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1. Historique de la démarche

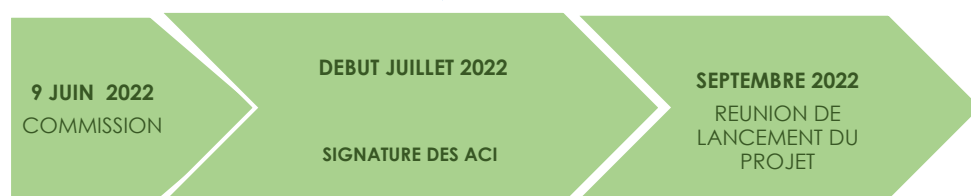
La première réflexion sur le projet de CPTS de la Seiche a été initiée pendant la mise en place du centre de vaccination de Chantepie en janvier 2021. Des professionnels du territoire travaillent déjà en exercice coordonné comme la Maison de santé de Vern-sur-Seiche, l'Association Chantepie Santé qui sont intéressés, avec d'autres professionnels, par la création d'une CPTS sur le territoire.

La coordination des différents acteurs du territoire semble essentielle aux yeux des professionnels pour répondre aux besoins de la population. Divers acteurs répondent ainsi présents (en plus des professionnels de santé libéraux) : structures hospitalières, Centre de réadaptation, PTA, EHPAD, associations de patients, HAD, Associations d'aide à domicile,

- *Janvier 2021* : Réflexion sur le centre de vaccination de Chantepie - Echanges autour du projet CPTS
- *Mars 2021* : Premier courrier adressé aux professionnels du territoire avec un questionnaire
- *21 avril 2021* : Première visioconférence entre professionnels de santé libéraux : 55 présents
- *19 mai 2021* : Seconde visioconférence : réflexion concernant les partenaires et les thématiques
- *Mai juin juillet 2021* : Courrier aux partenaires
- *23 juin 2021* : Première réunion en présentielle - accompagnée par Géco Lib
- *Echanges par mails* afin de valider la lettre d'intention
- *16 septembre 2021* : Validation de la lettre d'intention
- *21 octobre 2021* : Groupe de travail pour l'élaboration des statuts
- *16 novembre 2021* : Assemblée Générale Constitutive de l'Association de la CPTS de la Seiche et validation des statuts



Négociation indicateurs



2. Méthodologie de travail mise en place

- Durée

Suite à la validation de la lettre d'intention en septembre 2021, l'Association de la CPTS de la Seiche est constituée par l'Assemblée Générale Constitutive le 16 novembre 2021. L'association est déclarée en préfecture en décembre 2021. Une coordinatrice, Madame Maud PATRIS, est recrutée à 60 % à compter du 17 janvier 2022.

Pour l'écriture du projet de santé, l'Association a été accompagnée par Madame Amélie CHANTRAINE de l'IREPS, Madame Valérie BLANCHARD de la plateforme ETP du pays de Rennes portée par Appui Santé pays de Rennes et Madame Aurélie DEMIGUEL de Géco Lib'.

Les professionnels du Conseil d'Administration se sont mobilisés pour participer à « l'accélérateur CPTS ». Première réunion le 3 février 2022 de 13h00 à 14h00 pour présenter ce qu'est l'accélérateur et définir l'objectif de l'atelier que nous avons réalisé le 25 février 2022 de 13h30 à 16h30.

L'accélérateur apporte des connaissances en terme de méthodologie, de gestion de projet et d'outils d'animation. Les professionnels pensaient cependant travailler sur une thématique précise du projet de santé de la CPTS de la Seiche en utilisant une méthode et des outils d'animation et ainsi « *faire d'une pierre deux coups* », ce qui n'avait pas été imaginé ainsi par les animateurs de l'accélérateur.

Les professionnels auraient souhaité d'avantage d'écoute et que la lettre d'intention soit mieux connue des animateurs.

Des groupes de travail ont été constitués après l'appel lancé à tous les professionnels du territoire en utilisant les adresses mails recueillies par l'association et par le biais des URPS, Appui Santé pays de Rennes et la CPAM qui ont diffusé nos invitations.

Les groupes de travail se sont réunis deux fois afin d'écrire la fiche action. L'animation s'est voulue participative, dynamique, faite pour que chacun puisse s'exprimer en utilisant des outils d'animations.

L'Association est passée par Hello Asso afin de faciliter l'adhésion des professionnels et des structures à l'association. Lors de l'adhésion, les professionnels et les structures répondent à plusieurs questions. Ils doivent également accepter les statuts après les avoir validés.

- Composition de l'équipe projet

Monsieur Frédéric BEUNEUX, médecin généraliste, Vern-sur-Seiche
Madame Anaëlle FROMENTY, masseur-kinésithérapeute, Chantepie
Madame Céline HENRI, orthophoniste, Vern-sur-Seiche
Monsieur Arnaud JORAND, masseur-kinésithérapeute, Chantepie
Madame Sarah LEPRINCE, pédicure-podologue, Vern-sur-Seiche
Madame Laurence MASSON, pharmacien, Châteaugiron
Madame Chloé PAVOINE, psychologue, Saint-Erblon
Madame Chantal PRIOUL, pharmacien, Châteaugiron
Madame Maria SAN GEROTEO, sage-femme, Vern-sur-Seiche
Monsieur François THORRE, pharmacien, Chantepie

- Temps de coordination et rôle

Une coordinatrice, Madame Maud PATRIS, a été recrutée à 60 % le 17 janvier 2022.

Son rôle :

- Rédiger le projet de santé en lien avec les professionnels de santé et les structures
- Organiser et assurer la représentation de la CPTS de la Seiche auprès des instances en lien avec les professionnels de santé et les structures
- Animer la vie associative et la gestion financière de la CPTS de la seiche

- Instance de validation

Relecture des fiches par les membres des groupes de travail et par les membres du Conseil d'Administration de la CPTS de la Seiche.

Le projet de santé est envoyé, à tous les professionnels et les structures avant l'envoi à l'ARS, l'Assurance Maladie et l'inter-URPS.

- Groupes de travail

Accès aux soins

Soins Non Programmés (SNP)

Services d'Accès aux Soins (SAS)

Parcours : Personne Agée (PA)

Parcours : Ante et post natal et gynécologique

Prévention et promotion de la santé : Prévention autour de la parentalité et de la vie sexuelle

Prévention et promotion de la santé : Activité Physique Adaptée (APA)

Prévention et promotion de la santé : Education Thérapeutique du Patient (ETP)

Améliorer l'attractivité du territoire



Article Ouest France - 26/27 mars 2022 pour

- Responsabilités de chacun

LE PRESIDENT

Le Président est élu par les membres du Bureau.

Le Président assure la gestion quotidienne de l'Association, il agit pour le compte de celle-ci notamment pour :

- Représenter l'Association dans tous les actes de la vie civile, il possède tous les pouvoirs nécessaires pour assurer cette représentation ;
- Représenter l'Association en justice. À ce titre, il pourra ester en justice en désignant tout mandataire avec accord préalable du Bureau ;
- Négocier la convention tripartite proposée par l'ARS et l'assurance maladie sur le fondement de l'article L. 1434-12-2 du CSP, après présentation au Conseil d'administration ;
- Décider des dépenses conformément aux orientations délibérées par l'assemblée générale et dans la limite du budget voté ;

- Recevoir délégation du trésorier pour procéder aux dépenses d'un montant inférieur à un seuil déterminé par le règlement intérieur ;
- Ordonner les dépenses et veiller à leur exécution conforme ;
- Convoquer le Bureau ou le Conseil d'administration. Il est également compétent pour fixer les ordres du jour et présider les réunions ;
- Exécuter les décisions arrêtées par le Bureau ;
- Après validation du Bureau, recruter le personnel, signer leur contrat de travail, déterminer le montant des rémunérations, et procéder à la rupture de ces contrats ;
- Coordonner les missions de l'équipe salariée avec le projet de santé de la CPTS de la Seiche;
- Représenter l'Association auprès des autorités de tutelle, de l'assurance maladie et tout autre organisme public ou privé d'intérêt général ;
- Présenter à l'Assemblée générale, les rapports d'évaluation contenant les indicateurs arrêtés avec les pouvoirs publics et tout autre rapport permettant de constater l'évolution et la réalisation des missions socles et optionnelles par la CPTS de la Seiche ;
- Déléguer une partie de leur pouvoir et signature à un ou plusieurs membres du Bureau ou à un salarié. À ce titre, les délégations de pouvoirs et/ou de signature doivent être nécessairement écrites et acceptées par le délégataire. Elles précisent l'étendue et les limites des pouvoirs ainsi délégués ;
- Exercer le pouvoir disciplinaire à l'égard des adhérents qui auraient commis un manquement à ces obligations. En effet, sous réserve du respect des droits de la défense, une exclusion de la CPTS de la Seiche pourra être prononcée en cas de manquement aux dispositions légales, réglementaires, pour non-respect du projet de santé ou du règlement intérieur.

Le Président ne peut cumuler ses fonctions avec celle de Trésorier.

Le Président peut, sur un ordre du jour déterminé, inviter à participer aux réunions du Bureau, une personne qualifiée extérieure pour avis consultatif.

En qualité de représentant légal, il détient la capacité de signer le contrat tripartite avec l'ARS et l'Assurance maladie après accord du Bureau.

Le Président détient également la compétence de proposer des avenants au contrat tripartite et de signer un quelconque avenant élaboré à l'initiative de l'un des partenaires institutionnels après accord du Bureau.

Toutes les actions et les décisions du Président doivent se faire pour assurer les missions de la CPTS de la Seiche en conformité avec le projet de santé et le cas échéant la convention tripartite conclue avec l'ARS et l'Assurance Maladie.

Le vice-Président, a vocation à assister le Président de l'Association dans l'exercice de ses fonctions. Le règlement intérieur définit son rôle.

LE TRÉSORIER

Le Trésorier définit avec le Président les budgets annuels dans le respect des obligations réglementaires et accords.

Il établit ou fait établir, sous son contrôle, les comptes annuels de l'Association.

Il fait établir un rapport financier qu'il présente avec les comptes annuels au Bureau.

Il peut procéder au paiement des dépenses et à l'encaissement des recettes.

Il peut ouvrir et faire fonctionner, dans tous les établissements de crédit ou financiers, tous les comptes et tous les livrets épargne.

Il peut être assisté dans ses fonctions par un trésorier adjoint. Le règlement intérieur définit le rôle du trésorier adjoint.

LE SECRÉTAIRE

Le Secrétaire veille au bon fonctionnement matériel, administratif et juridique de l'Association.

Il établit ou fait établir sous son contrôle les procès-verbaux des réunions et délibérations du Bureau, du Conseil d'administration et des Assemblées générales.

Il assure ou fait assurer, sous son contrôle, l'exécution des formalités.

Il peut être assisté dans ses fonctions par un Secrétaire adjoint. Le règlement intérieur définit le rôle du secrétaire adjoint.

3. Le territoire du projet de la CPTS de la Seiche

La définition du territoire est une première étape incontournable pour délimiter le périmètre du projet.

L'objectif est de définir le territoire qui permet la mise en œuvre du projet de santé afin d'améliorer la prise en charge de la population. Son contour est fortement conditionné par les acteurs en présence ayant la volonté de collaborer mais également par la population qui a recours en priorité à l'offre de soins du territoire.



Source : rezone

Le territoire de la CPTS de la Seiche dénombre **76 816 habitants**.

Classement des communes de la sélection (max. 100)

selon la population par ordre décroissant

Code	Libellé	Densité de population (hab/km ²)	Population
35055	Chantepie	873,0	10 458
35069	Châteaugiron	430,5	10 125
35352	Vern-sur-Seiche	408,6	8 049
35206	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	259,7	6 885
35207	Noyal-sur-Vilaine	197,5	6 070
35208	Orgères	305,8	4 993
35032	Bourgbarré	301,2	4 277
35327	Servon-sur-Vilaine	245,1	3 740
35099	Domloup	194,4	3 605
35088	Corps-Nuds	149,3	3 369
35266	Saint-Erblon	292,3	3 195
35204	Nouvoitou	167,6	3 173
35220	Piré-Chancé	71,4	2 967
35250	Saint-Armel	270,2	2 094
35039	Brécé	290,9	2 083
35002	Amanlis	68,6	1 733

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

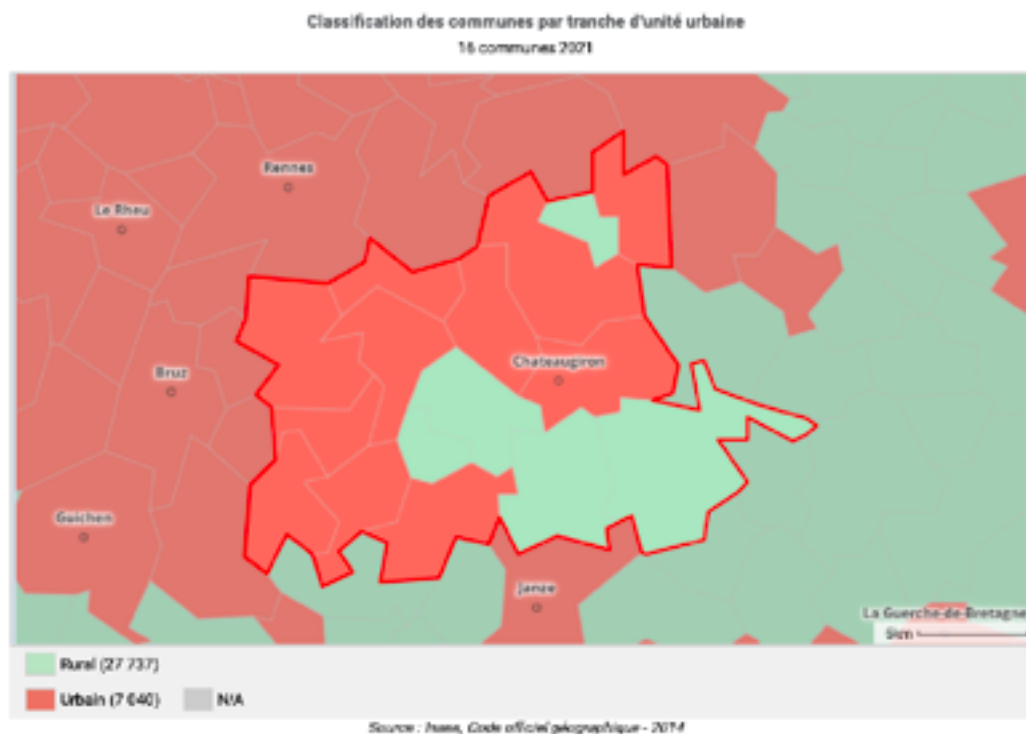
Une réflexion a été menée pour inclure Chanteloup. Elle n'est plus d'actualité pour l'instant.

Les communes de Brécé et Amanlis ont été intégrées dans le territoire de la CPTS de la Seiche.

Une autre réflexion a été lancée suite à une proposition de l'ARS et l'Assurance Maladie pour intégrer les communes de Janzé et Brie. Des contacts ont été pris par des professionnels. Actuellement ils préfèrent attendre, ils ne semblent pas prêts. Leur réflexion pourrait également s'orienter vers une éventuelle CPTS avec la commune de Retiers.

Les professionnels de la CPTS de la Seiche sont présents pour échanger avec des professionnels de Janzé et Brie.

Le territoire ouest regroupe des zones urbaines, Rennes Métropole, Châteaugiron et des zones rurales au sud-est du territoire de la CPTS de la Seiche.



La population agricole est répartie de façon inégale sur le territoire.

En 2020, le taux de présence au régime agricole est de 12,3% sur Piré-Chancé et 12,8% à Amanlis et Châteaugiron 5,1 %, 8 % à Corps-Nuds, 7,4 % à Nouvoitou, 4,4 % à Bourgarré, 3,5 % à Orgères, 3,5% Vern-sur-Seiche, 2,5 % Chantepie.

Source GéoMSA

15 des 16 communes sont classées en campagne vieillie à forte économie présentielle.

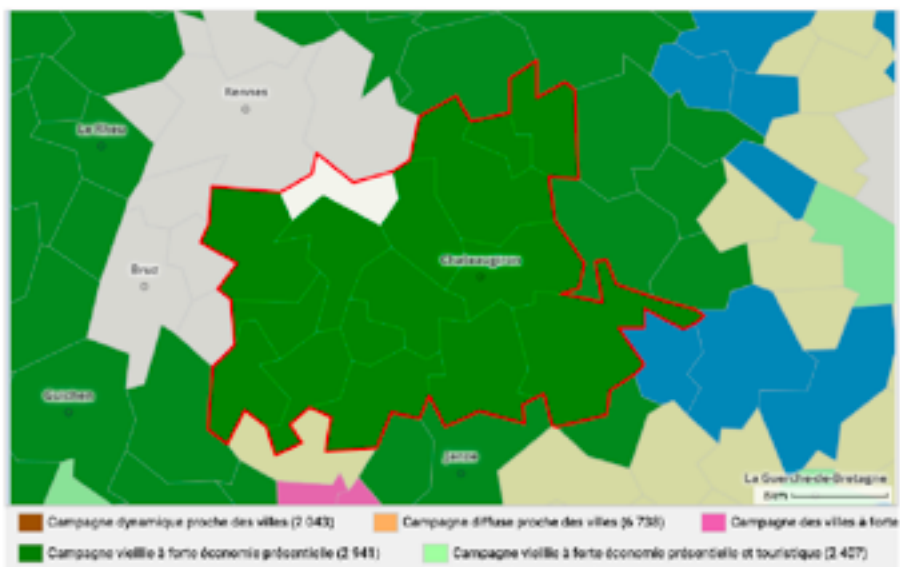
Zone d'étude 16 communes 2021, comparée avec France
DIAGNOSTIC TERRITORIAL SANTÉ - COMMUNE - TYPOLOGIE

Typologie des campagnes françaises

	Nombre		%	
	16 communes 2021	France	16 communes 2021	France
Campagne dynamique proche des villes	0	2 043	0,0	5,8
Campagne diffuse proche des villes	0	6 736	0,0	19,6
Campagne des villes à forte économie présentielle	0	3 320	0,0	9,6
Campagne agricole et industrielle	0	4 315	0,0	12,1
Campagne vieillie à forte économie présentielle	15	2 941	93,8	8,5
Campagne vieillie à forte économie présentielle et touristique	0	2 407	0,0	7,0
Campagne vieillie à très fort éloignement des services	0	9 790	0,0	28,4
Hors champ	1	2 665	0,3	7,7
Total	16	34 419	100,0	100,0

Source : CSET - DATAR - INRA CESADP LRD-CNRS TDMN/ Camagré/DINA MEDAFONT

Campagnes françaises
16 communes 2021



Source : CSET - DATAR - INRA CESADP LRD-CNRS TDMN/ Camagré/DINA MEDAFONT

4. Données populationnelles du territoire de projet

Population de 1968 à 2018

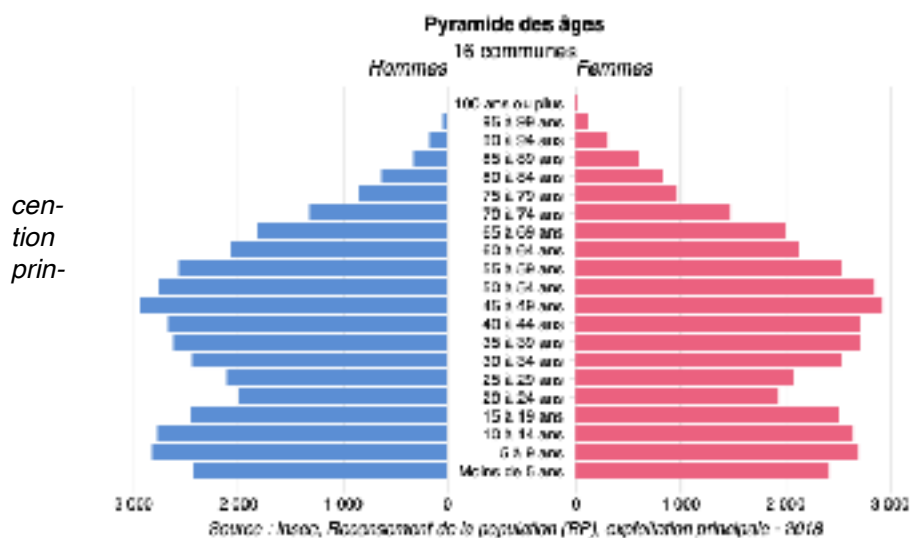
Période	Population		Densité de population (hab/km ²)	
	16 communes	Ille-et-Vilaine	16 communes	Ille-et-Vilaine
1968	22 605	652 722	72,7	96,3
1975	27 971	702 199	90,0	103,6
1982	34 956	749 764	112,4	110,7
1990	45 717	798 718	147,0	117,9
1999	55 757	867 533	179,3	128,1
2008	64 606	967 588	207,8	142,8
2013	71 054	1 019 923	228,5	150,5
2018	76 816	1 069 228	247,1	157,8

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales

Le territoire représente 76 816 habitants. La densité de population est variable, le territoire regroupe des zones semi-urbaines et rurales. Le territoire a vu une augmentation de sa population de presque 20 % entre 2008 et 2018. La densité de population est également croissante sur cette période.

La population du territoire est plutôt jeune avec 93,7 % de la population qui a moins de 75 ans contre 91,4 % pour le département. Il reste cependant une part non négligeable de personnes âgées.

Population par tranches d'âge



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

	Nombre		%	
	16 communes	Ille-et-Vilaine	16 communes	Ille-et-Vilaine
0 à 14 ans	15 795	200 733	20,6	18,8
15 à 29 ans	13 079	207 840	17,0	19,4
30 à 44 ans	15 703	205 662	20,4	19,2
45 à 59 ans	16 597	205 831	21,6	19,3
60 à 74 ans	10 805	157 123	14,1	14,7
75 ans ou plus	4 836	92 038	6,3	8,6
Total	76 816	1 069 228	100,0	100,0

La répartition Hommes Femmes est peu égale, on constate qu'il y a plus de femmes que d'hommes.

Population par sexe et âge

Population par sexe et âge	Nombre		%	
	16 communes	Ille-et-Vilaine	16 communes	Ille-et-Vilaine
Hommes				
0 à 14 ans	8 016	102 610	21,2	19,7
15 à 29 ans	6 549	104 847	17,3	20,1
30 à 44 ans	7 717	102 659	20,4	19,7
45 à 59 ans	8 272	102 742	21,9	19,7
60 à 74 ans	5 204	73 798	13,8	14,1
75 à 89 ans	1 789	32 045	4,7	6,1
90 ans ou plus	201	3 288	0,5	0,6
Total	37 748	521 988	100,0	100,0

HOMMES

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Population par sexe et âge	Nombre		%	
	16 communes	35	16 communes	35
Femmes				
0 à 14 ans	7 779	98 123	19,9	17,9
15 à 29 ans	6 530	102 994	16,7	18,8
30 à 44 ans	7 985	103 004	20,4	18,8
45 à 59 ans	8 325	103 090	21,3	18,8
60 à 74 ans	5 602	83 325	14,3	15,2
75 à 89 ans	2 400	47 496	6,1	8,7

90 ans ou plus	446	9 209	1,1	1,7
Total	39 068	547 240	100,0	100,0

FEMMES

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Le territoire de la CPTS Seiche attire plus particulièrement les 25 à 54 ans.

Lieu de résidence un an auparavant

Seuil d'utilisation à 2000 hab. - Personnes d'un an ou plus

	Nombre		%	
	16 communes	Ille-et-Vilaine	16 communes	Ille-et-Vilaine
Dans le même logement	66 843	916 638	88,0	86,7
Dans un autre logement de la même commune	2 237	48 338	2,9	4,6
Dans une autre commune	6 835	92 406	9,0	8,7
Total	75 916	1 057 382	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Dans un autre logement de la même commune	Dans une autre commune
1 à 14 ans	633	1 280
15 à 24 ans	258	1 391
25 à 54 ans	1 081	3 671
55 ans ou plus	265	493

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

- **Données sociales**

Le territoire dénombre des cadres et professions intellectuelles supérieures pour 12,9 % et 19,2 % des professions intermédiaires, ces taux sont en fortes augmentation entre 2008 et 2018. Le nombre d'agriculteurs exploitant baisse entre ces deux dates de 29,4 % alors que le nombre d'employés augmentent lui de 114,9 %.

Le nombre de retraités est de 22,8 % et est en augmentation de 20,8 % sur le territoire de la CPTS de la Seiche contre 4,1% dans le département Ille-et-Vilaine (35).

Population de 15 ans ou plus par CSP

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	470	0,8
Artisans, commerçants, chefs entreprise	2 129	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7 907	12,9
Professions intermédiaires	11 781	19,2
Employés	10 052	16,4
Ouvriers	6 824	11,1
Retraités	13 961	22,8
Autres personnes sans activité professionnelle	8 083	13,2
Total	61 205	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

Population de 15 ans ou plus par sexe et CSP

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Hommes	Femmes
Ensemble	29 643	31 562
Agriculteurs exploitants	311	159
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 554	575
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 908	2 999
Professions intermédiaires	5 248	6 532
Employés	2 314	7 738
Ouvriers	5 587	1 237
Retraités	6 435	7 525
Autres personnes sans activité professionnelle	3 284	4 798

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	16 communes		Ille-et-Vilaine	
	Valeur	Évol. 2008-2018	Valeur	Évol. 2008-2018
Agriculteurs exploitants	307	-29,4 %	6 384	-17,2 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 418	11,9 %	18 541	5,6 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 987	26,5 %	59 681	21,7 %
Professions intermédiaires	6 836	44,9 %	80 653	27,6 %
Employés	5 200	114,9 %	73 605	67,5 %
Ouvriers	4 505	-3,7 %	73 237	-4,3 %
Retraités	7 698	20,8 %	130 943	4,1 %
Autres sans activité professionnelle	781	53,1 %	34 859	15,3 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

24,5 % des familles ont deux enfants dans le territoire contre 22,4 % dans le département Ille-et-Vilaine (35).

94 % des logements du territoire sont des résidences principales contre 86,3 % en Ille-et-Vilaine (35).

Part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre		%	
	16 communes	Ille-et-Vilaine	16 communes	Ille-et-Vilaine
Aucun enfant	9 816	137 623	44,0	47,9
1 enfant	4 924	57 852	22,1	20,1
2 enfants	5 459	64 408	24,5	22,4
3 enfants	1 765	22 157	7,9	7,7
4 enfants ou plus	327	5 509	1,5	1,9
Total	22 291	287 549	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

Logements par catégorie

	Nombre		%	
	16 communes	Ille-et-Vilaine	16 communes	Ille-et-Vilaine
Résidences principales	31 700	478 061	93,9	86,3
Résid. secondaires et log. occasionnels	398	39 095	1,2	7,1
Logements vacants	1 661	37 098	4,9	6,7
Total	33 759	554 254	100,0	100,0

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Le taux d'actif est de 78,7 % sur le territoire contre 74,7 % en Ille-et-Vilaine (35). Les taux de chômages des femmes et des hommes sont inférieurs à ceux du département. Les taux de chômage des hommes et des femmes sont plus importants pour les 15 à 24 ans sur ces deux zones géographiques. Ces données sont à rapprocher des données page 28, 4,8 % de la population du territoire est couverte par la complémentaire santé solidarité, taux inférieur à celui du département 7,4 % et 10,3 en France.

Population des 15-64 ans par type d'activité

Indicateurs	16 communes	Ille-et-Vilaine
Ensemble	49 569	677 189
Actifs : (%)	78,7	74,7
- actifs en emploi (%)	72,6	66,9
- chômeurs (%)	6,1	7,8
Inactifs : (%)	21,3	25,3
- élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (%)	10,4	12,8
- retraités ou préretraités (%)	6,6	6,4
- autres inactifs (%)	4,3	6,0

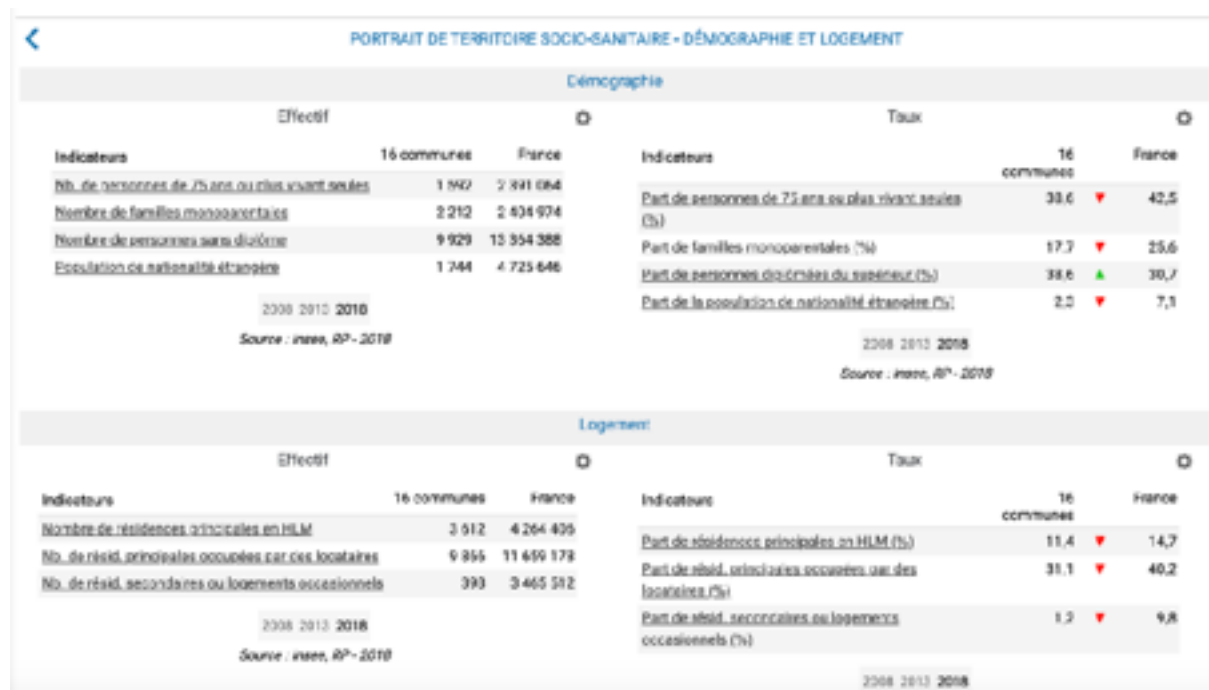
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Taux de chômage (au sens du recensement) par sexe et âge

	Taux de chômage des femmes (%)		Taux de chômage des hommes (%)	
	16 communes	Ille-et-Vilaine	16 communes	Ille-et-Vilaine
Ensemble	8,2	11,0	7,4	9,8
15 à 24 ans	17,4	22,5	18,0	21,0
25 à 54 ans	7,4	10,0	6,5	8,5
55 à 64 ans	6,5	8,2	4,9	7,4

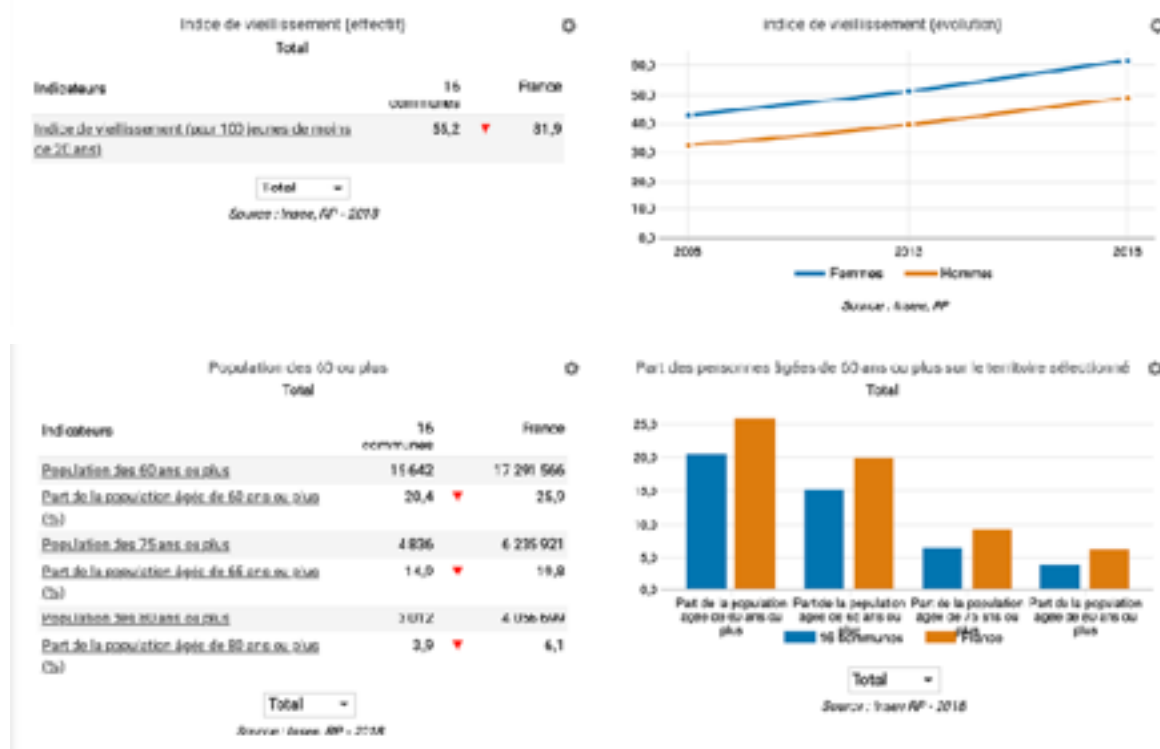
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

La précarité est moins importante sur le territoire de la CPTS de la Seiche qu'à l'échelle de la France.



Source : SIRSE Système d'Information Inter-Régional en santé

Même si l'indice de vieillissement de la population est inférieure à celui de la France, le vieillissement de la population rend compte de la nécessité de travailler la thématique des personnes âgées.



Source : SIRSE Système d'Information Inter-Régional en santé

Sur le territoire 19,3 % des habitants ont entre 45 et 59 ans. Il y a plus de femmes que d'hommes.

En 2018, 22,8 % de retraités sont dénombrés sur le territoire et 13,2 % sont « sans activité professionnelle ».

En Ille-et-Vilaine (35) 22,4 % des foyers ont deux enfants contre 24,5 % sur le territoire de la CPTS de la Seiche.

La population agricole est répartie de façon inégale sur le territoire.

On dénombre 18,6 % de la population du territoire en ALD active, contre 20,7 % en Ille-et-Vilaine (35) et 23,9 % en Bretagne et 23,6 % en France.

De plus, 4,8 % de la population du territoire est couverte par la complémentaire santé solidaire (C2S ou CSS), contre 7,4 % en Ille-et-Vilaine (35) et 6,6 % en Bretagne et 10,3 % en France.

Enfin, 7,9 % de la population du territoire de la CPTS de la Seiche est sans médecin traitant et sans complémentaire santé.

Le territoire est plutôt jeune, attractif pour les 25 à 54 ans, avec une population active à CSP élevé.

Le nombre de retraités représente une part non négligeable du territoire.

Au vu des différents chiffres du taux de chômage, des CSP et du pourcentage de la population couverte par la complémentaire santé solidaire, ce territoire n'a pas un très fort taux de précarité.

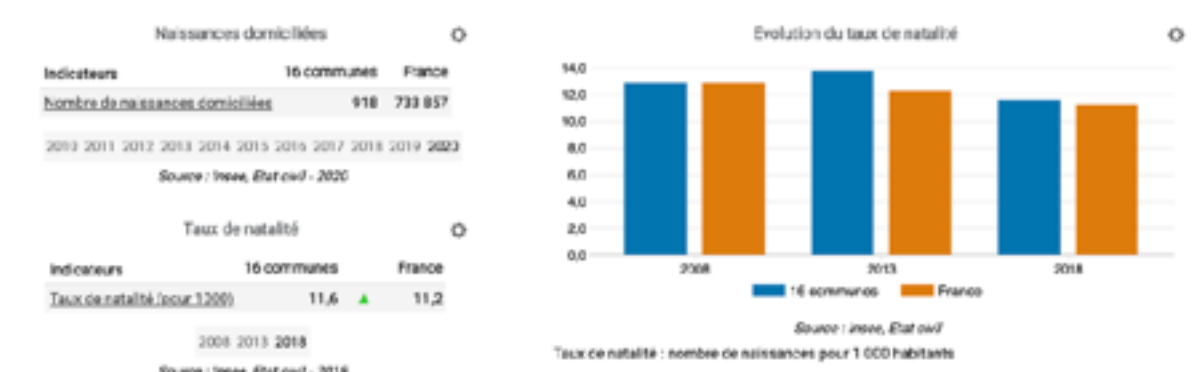
- Etat de santé (Espérance de vie, Taux de mortalité, Taux de morbidité et principales pathologies, ...)

L'INSEE ne fournissant ces indicateurs en échelle infra-communale, nous ne pouvons pas les fournir pour la CPTS de la Seiche.

Chiffres CLS de Rennes Métropole

Alors que l'espérance de vie a diminué partout en France en 2020, elle s'est maintenue en Bretagne. La mortalité, toutes causes confondues, a certes légèrement augmenté (+ 1,3 %), mais bien moins que pour le reste du pays, où cette hausse atteint près de 10 %. Les naissances, elles, sont légèrement en baisse, selon les chiffres de l'Insee publiés le mardi 20 avril 2021.

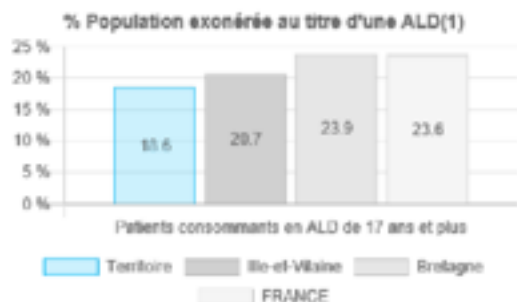
Au total, en 2020, les mères bretonnes auront mis au monde 31 000 enfants, soit 400 de moins qu'en 2019. Un recul de la natalité que l'Insee explique d'abord par « une baisse du nombre de femmes en âge de procréer et par une légère diminution du nombre moyen d'enfants par femme ».



Source : SIRSE Système d'Information Inter-Régional en santé

Etat de la population

La population du territoire est moins exonérée au titre de l'ALD et bénéficie moins de la complémentaire santé solidaire que l'Ille-et-Vilaine (35), la Bretagne ou la France.

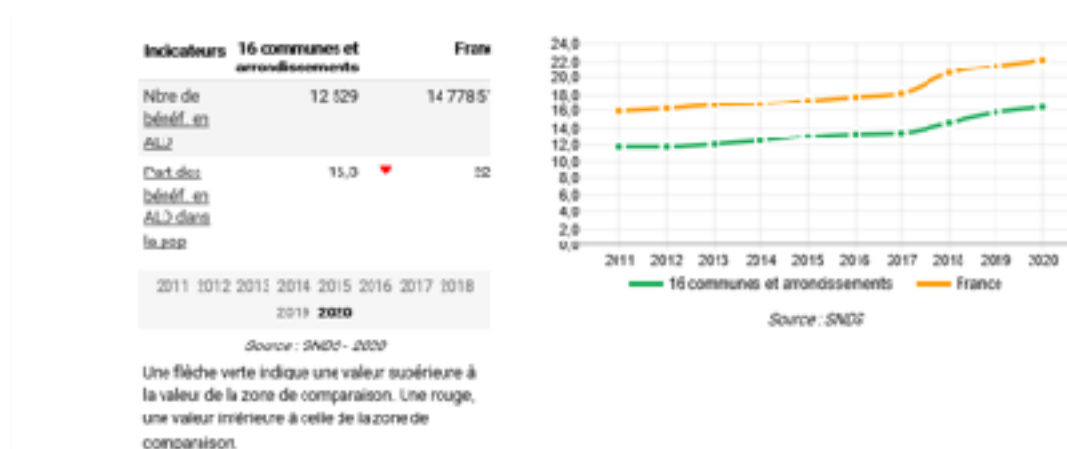


(1) Pourcentage de la population ayant une ALD active et ayant eu au moins un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

(2) Pourcentage de la population couverte par la CSS (contrat CSS au moins 1 jour dans la période de référence) parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Source Rezone



Les données affichées ci-dessus concernent le nombre de bénéficiaires ayant fait l'objet d'au moins un remboursement de la prestation. N/A est indiqué lorsque l'indicateur est indisponible ou protégé par le secret statistique (moins de 4 professionnels de santé et/ou moins de 11 bénéficiaires)

Source : @rtoSante

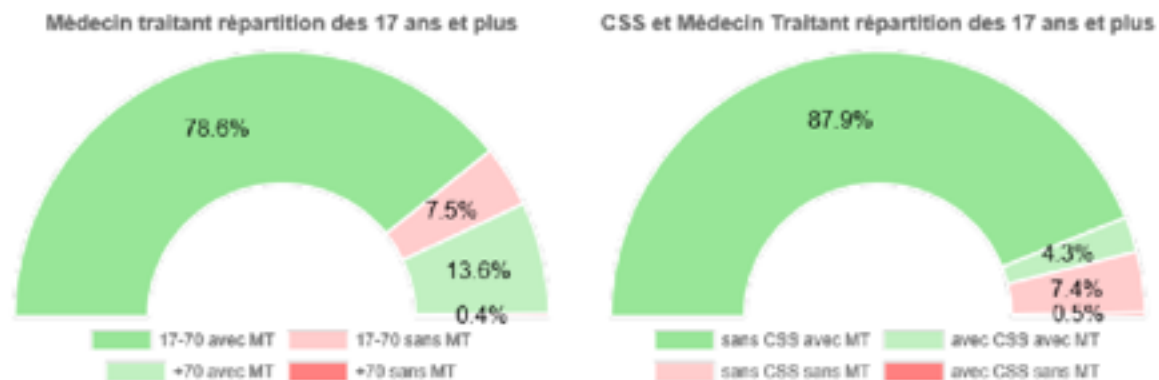
Concernant l'accès aux soins pour les 17 ans et plus, le territoire a un taux supérieur à celui du Département Ille-et-Vilaine (35) ou de la Région Bretagne. En revanche, 3,8 % des 70 ans et plus sont sans médecin traitant.

Patients consommateurs(3)	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et en ALD Commune(s) neutralisée(s) : 43.8 % (Amanlis, Bourgbarré, Brécé, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel, Saint-Erblon)	0.6%* 287 pat.	1%	1.1%	1.1%	-0.4	-0.5	-0.5
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et ayant la CSS Commune(s) neutralisée(s) : 37.5 % (Amanlis, Brécé, Corps-Nuds, Domloup, Piré-Chancé, Servon-sur-Vilaine)	0.6%* 300 pat.	1.1%	0.9%	1.4%	-0.5	-0.3	-0.8
70 ans et plus (nombre)	8 781	146 819	562 515	9 960 202	-	-	-
70 ans et plus sans Médecin Traitant(4) Commune(s) neutralisée(s) : 43.8 % (Amanlis, Bourgbarré, Brécé, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel, Saint-Erblon)	3.8%* 262 pat.	5.8%	5.5%	5.6%	-2	-1.7	-1.8

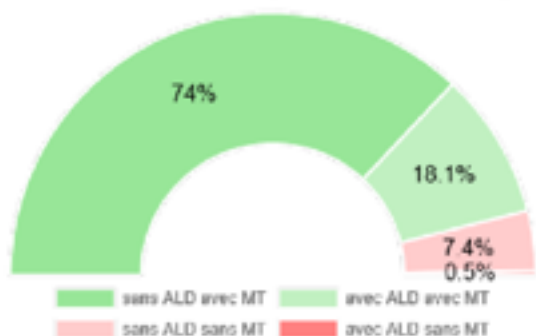
(3) Patients consommateurs : au moins une consommation dans la période de référence

(4) Sans médecin traitant : sans déclaration de MT ou ayant un MT en cessation ou fictif (qd difficultés d'accès aux soins)

source DCIR/GNDG/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)



ALD et Médecin Traitant répartition des 17 ans et plus



Nombre de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation (pour 100 consommateurs du territoire)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommateurs calculé à partir du forfait ATU

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
16.5 10 069 pat.	17.4	18.4	22.2	-0.9	-1.9	-5.7

source ATIH (Année 2019)

Admissions directes en service médecine

Part des admissions directes en service médecine à la demande d'un médecin de ville sur le nombre d'hospitalisations dans ces services

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
39.5% 1 086 pat.	35.2%	33.7%	40.8%	4.3	5.8	-1.3

source ATIH (Année 2019)

Le nombre de passage aux urgences non suivis d'hospitalisation est de 16.5 % sur le territoire contre 17.4 % pour le département d'Ille-et-Vilaine (35).

L'admission directe en service de médecine à la demande d'un médecin de ville est de 39.5 % et de 35.2 % sur le département d'Ille-et-Vilaine (35).

Le taux de passage aux urgences non suivi d'hospitalisation est moins important sur le territoire de la CPTS de la Seiche qu'en France.

En revanche, les admissions directes en service de médecine sont équivalentes à celles du territoire national.

Ces données sont importantes pour la réflexion de l'accès aux soins sur le territoire et seront à mettre en lien avec le projet SAS ainsi qu'avec les Soins Non Programmés.

La population des 17 ans et plus est de 65 274 habitants. Dans cette population, on recense 5 175 patients sans médecin traitant, ce qui représente 7.9 % (10.8% sur le département d'Ille-et-Vilaine (35)).

Les 17 ans et plus sans médecin traitant et en ALD sont 0.5 % soit 289 patients (1 % pour le département d'Ille-et-Vilaine (35)).

Les 17 ans et plus sans médecin traitant et CSS sont 0.7 %.

Les 70 ans et plus sans médecin traitant sont 3.8 % contre 5.7 % pour le département d'Ille-et-Vilaine (35).

Prévalence des pathologies dans la population consommante

Pathologies Patients consommants(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée (6)							
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	3% 2 421 pat.	3.3%	4.1%	3.8%	-0.3	-1.1	-0.8
Diabète de type 1 et diabète de type 2	2.7% 2 207 pat.	3.1%	3.8%	5.1%	-0.4	-1.1	-2.4
Affections psychiatriques de longue durée	2.5% 1 988 pat.	2.8%	3%	2.4%	-0.3	-0.5	0.1
Maladie coronaire	1.5% 1 255 pat.	1.8%	2.4%	2.2%	-0.3	-0.9	-0.7
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	1.5% 1 202 pat.	1.8%	2.4%	2.2%	-0.3	-0.9	-0.7

(5) Pathologies patients consommants : patients ayant eu une ALD active et un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence et ce pour chaque numéro d'ALD retenue

(6) Top 5 : Indication des 5 Prévalences majeures (en nombre de patients) par pathologie sur la CPTS projetée

source DDIR/SNDS/SNIFIAN (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

La population générale compte un nombre de maladies chroniques telles que les tumeurs malignes, les diabètes de type 1 et 2, les affections psychiatriques de longue durée, les maladies cardiovasculaires et les cardiopathies. Ces maladies engendrent des douleurs chroniques et nécessitent d'avoir une activité physique adaptée.

La polymédication continue des plus de 65 ans consommant et ayant eu au moins 10 molécules distinctes est de 11,1 % sur le territoire, soit 1 398 patients.

Polymédication continue

Rapport entre la population consommante de 65 ans et plus ayant eu au moins 10 molécules (Classe ATC sur 7 caractères) distinctes délivrées 3 fois dans l'année et le nombre de consommateurs âgés de 65 ans et plus

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
11,1% 1 398 pat.	12,0%	14,1%	16,3%	-1,7	-3	-5,2

source DCIR/BNDS/BNIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Le taux d'antibiorésistance du territoire est de 31 % et se rapproche de celui du département Illet-et-Vilaine (35) qui est de 31,3 % et est inférieur au taux national qui est de 36,3 %.

Antibiorésistance

Rapport entre la population consommante traitée par antibiotiques particulièrement générateurs d'antibiorésistance (amoxicilline + acide clavulanique, céphalosporine de 3ème et 4ème génération, fluoroquinolones) et le nombre de consommateurs d'au moins un antibiotique

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
31% 5 576 pat.	31,3%	33,6%	36,3%	-0,3	-2,5	-5,3

source DCIR/BNDS/BNIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Le territoire compte 83,5 % d'enfants de moins de 16 ans ayant eu un examen bucco-dentaire. Il peut se prévaloir d'un bon taux, le taux national étant de 69,8 %.

Examen bucco-dentaire chez les moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois et le nombre d'enfants de moins de 16 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
83,5% 3 972 pat.	76,1%	75,6%	69,8%	5,4	7,9	13,7

source DCIR/BNDS/BNIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

La couverture vaccinale du territoire est supérieure à celle du département. Cependant, pour que celle-ci soit efficace, il est nécessaire d'atteindre un taux élevé de vaccination. La couverture vaccinale de la grippe saisonnière pourrait être améliorée.

Vaccination contre la grippe saisonnière

Rapport entre la population consommante des 65 ans et plus vaccinés contre la grippe saisonnière (au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal) et la population de plus de 65 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
69.1% # 521 pat.	66.4%	67.7%	62.3%	2.7	1.4	6.8

source DC/R/SNDS/SNIRAM (Période du 01/04/2020 au 31/12/2020)

Vaccination contre la grippe saisonnière : Personnes à Risque

Rapport entre la population consommante de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique (asthme, bronchite chronique, bronchectasies, hyperréactivité bronchique) avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal et la population de 16 à 64 ans relevant soit avec d'une ALD ciblée, soit ayant eu au moins 4 délivrances de médicaments de la classe R03 (Médicaments pour les maladies obstructives des voies respiratoires) (données recueillies pour le régime général hors Sections Locales de Sécurité Sociale)

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
48.2% 1 296 pat.	42.6%	42.6%	38%	5.6	5.6	10.2

source DC/R/SNDS/SNIRAM (Période du 01/04/2020 au 31/12/2020)

Vaccination contre la Rougeole/Oreillons/Rubéole

Part des patients consommants de moins de 2 ans ayant reçu 2 doses de vaccin ROR

Rapport entre le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins 2 délivrances de ROR depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
91% 324 pat.	87.8%	88.8%	83.7%	3.2	4.8	7.3

source DC/R/SNDS/SNIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Vaccination contre le méningocoque C

Part des patients consommants de moins de 18 mois ayant reçu une dose de vaccin anti méningocoque C

Rapport entre le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu au moins une délivrance de vaccin depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu au moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
98.6% 395 pat.	97.5%	97.3%	96.2%	1.1	1.3	2.4

source DC/R/SNDS/SNIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

SYNTHÈSE DU TERRITOIRE

Le territoire de la CPTS de la Seiche est un territoire **plutôt jeune et attractif pour les 25 à 54 ans.**

On constate un **niveau de précarité inférieure** au département Ille-et-Vilaine (35) au vu de son taux de chômage, du nombre d'actifs, de professions de cadres et professions intellectuelles supérieures et du nombre de patients en ALD active ou couvert par la complémentaire santé solidaire.

Les habitants demeurent ici très majoritairement dans leur résidence principale.

Le territoire comporte à la fois des **zones urbaines et des zones rurales.** Il sera donc nécessaire de tenir compte de cette diversité. La population agricole est répartie de façon inégale sur le territoire.

Le nombre de **femmes est plus important que le nombre d'hommes.** Un quart des foyers sont des foyers avec deux enfants.

Environ **23 % des habitants sont des retraités** ce qui représente une part non négligeable des habitants.

Actuellement, **7,9 % des plus de 17 ans de la CPTS de la Seiche est sans médecin traitant.**

A l'heure actuelle et sur le territoire, **11,2 % de la population est atteinte de maladie chronique ce qui est générateur de douleurs chroniques.**

5. L'offre de soins

Le territoire de la CPTS de la Seiche a pour l'instant un nombre de professionnels de santé suffisant pour ne pas être en zone dite sous-dotée. Une majorité des professionnels sont âgés de 40 à 49 ans sur le territoire alors qu'au niveau national la majorité est âgée de 60 ans et plus.

Le nombre de patients par médecins et infirmiers sur le territoire de la CPTS de la Seiche est supérieur au niveau départemental et régional.

Démographie Professions de Santé

Une CPTS est par définition inclusive et donc ouverte à toutes les catégories de professionnels de santé présentes sur le territoire.

Catégories sélectionnées	Nombre sur le territoire (7)		
	total	+ 60 ans	dont + 65 ans
Spécialités médicales			
Tous les méd. spéc. en méd. générale	64	10	3
dont Médecin MEF	3	2	1
Tous les méd. spéc. hors méd. générale	14	4	1
Spécialité Sage femme			
Sage Femme	12	1	0
Auxiliaires médicaux			
Infirmier	71	2	0
Masseur Kinésithérapeute	19	1	0
Pharma./Labo.			
Pharmacie	19	-	-

(7) Pour les pharmaciens, transporteurs et fournisseurs, seules les cliniques ou sociétés sont décomptées (les cabinets individuels aux lignes sont donc neutralisés)

Données SNDS (Déc 2021)

Activité

Les données d'activité proposées ci-après sont disponibles en présence d'au moins 5 professionnels de même spécialité dans chaque commune de la CPTS projetée.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la nature et le taux de neutralisation des données liées aux exigences de la CNIL

Nombre de PS par commune et par catégorie en activité

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
Anavils	-	1	1	-	-
Écourvaiville	4	2	5	3	-
Étréville	-	2	-	-	-
Chenouillet	7	10	13	3	-
Châteaugiron	6	7	13	6	-
Corps-Auxois	2	3	3	2	-
Corbigny	4	3	4	2	-
Nouvelles	2	4	7	1	-
Noyal-Château-sur-Seiche	6	5	5	3	-
Noyal-sur-Vilaine	6	5	5	2	-
Orgères	3	4	7	4	-
Pris-Chance	1	5	7	1	-
Saint-Amel	1	4	2	-	-
Saint-Etienne	2	3	3	3	-
Sevon-sur-Vilaine	2	2	3	2	-
Vern-sur-Seiche	13	5	11	6	-

Données SADS (1er Semestre 2021)

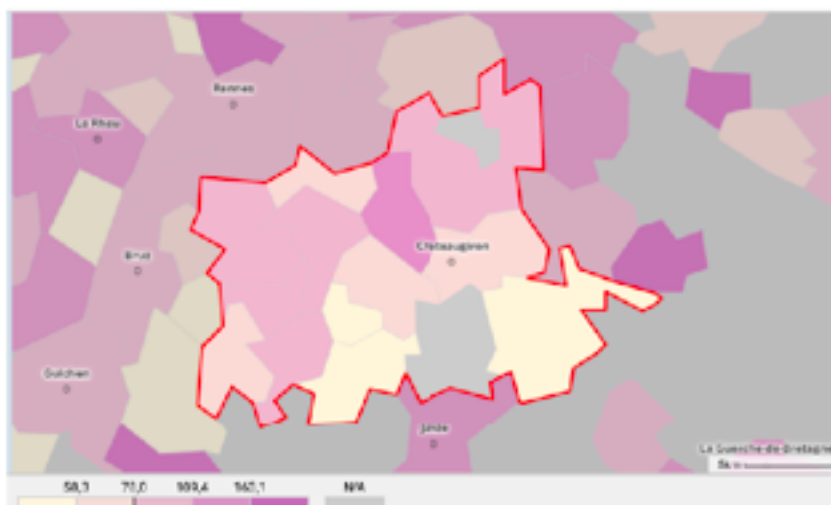
Médecin spécialiste en méd. générale : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 39.7 %
2 commune(s) sans activité et 9 commune(s) neutralisée(s) : 23 sur 58 Prof. non pris en compte*

Infirmier : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 41.2 %
10 commune(s) neutralisée(s) : 28 sur 68 infirmier(s) non pris en compte*

Masseur Kinésithérapeute : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 20.7 %
1 commune(s) sans activité et 7 commune(s) neutralisée(s) : 18 sur 87 kiné. non pris en compte*

Orthophoniste : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 68.4 %
3 commune(s) sans activité et 11 commune(s) neutralisée(s) : 28 sur 38 ortho. non pris en compte*

Omnibus de médecins généralistes libéraux
16 commune 2021



Axe Accès aux soins

Sélection de la CPTS : CPTS de la Seiche

L'objectif fixé correspond à un % de réduction du nombre de patients sans médecin traitant par rapport à la période de référence :
Objectif, baisse de **5%**

Indicateurs relatifs aux consommateurs sans médecin traitant

% des consommateurs sans médecins traitant :	Période de référence (01.03.21-28.02.22)		CPTS Objectif N+1		
	Nb patients sans médecin traitant	% sans médecin traitant	Baisse du nb de patients sans médecin traitant	% sans médecin traitant	Effort moyen par médecin de la zone en nb de patients
17 ans et plus	6 018	9,6%	300,9	9,1%	4,9
- avec Complémentaire Santé Solidaire (CSS)	320	12,5%	36,0	11,9%	0,3
en ALD	336	3,2%	36,8	3,1%	0,3
70 ans et plus	342	4,0%	17,1	3,8%	0,3

CPTS Période évaluée		
Baisse observée du nb de patients sans médecin traitant	% sans médecin traitant	Points obtenus *
-	-	-
-	-	-
-	-	-

* 10 points maximum par indicateur

Indicateur relatif au nombre de patients "médecin traitant" par médecin généraliste

	CPTS Période de référence (01.03.21-28.02.22)		
	Moyenne	Situation par rapport à la région	Nb points actuals (10 pts maximum)
Nombre de patients traitants déclarés par médecin de la zone sur la période d'étude	992	Entre le 1er et 3ème quartile	7,4

Source : SNOI, données inter-régions

CPTS Période évaluée		
Moyenne	Effort réalisé	Points obtenus *
-	-	-

* 10 points maximum

TOTAL (sur 50 points) 0,0



Données CPAM, outil régional, sur la période du 01-03-2021 au 28-02-2022.

Attention à la période de référence qui diffère de celle de Rezone - Rezone est sur une année civile (2020) : Axe « Accès aux soins- Accès à un médecin traitant »

Le pourcentage des 17 ans et plus des consommateurs sans médecin traitant est inférieur au taux départemental.

Point sur le nombre de patients par professionnels de santé

Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Médecins spécialistes en médecine générale	1965*	1747	1691	1703
Infirmiers	587*	529	458	378
Masseur-kinésithérapeute	230*	234	218	213
Orthophonistes	75*	80	78	76
Orthoptistes	0	769	917	809

Données SNDS (Année 2021)
* cf. CNIL (neutralisation)

Ces données ne prennent pas en compte les cabinets secondaires des professionnels.

Actuellement le territoire n'est pas déficitaire en professionnels de santé. 10 médecins spécialisés en médecin générale ont 60 ans et plus, dans le tableau page 36. La majorité des professionnels de santé est âgée de 55 ans et plus au niveau national tandis que sur le territoire de la CPTS de la Seiche, les professionnels sont âgés de 50 ans et plus.

Le nombre de patients par médecins et infirmiers sur le territoire de la CPTS de la Seiche est supérieur par rapport au niveau départemental et au niveau régional.

Nombre de patients par professionnel

Rapport entre la patientèle totale par catégorie, par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette même entité

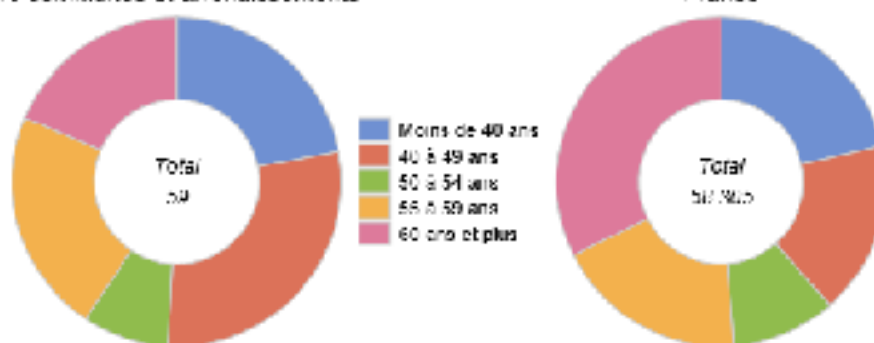
Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Médecins spécialistes en médecine générale	1873*	1122	1097	1117
Infirmiers	332*	319	288	230
Masseur-kinésithérapeute	138*	144	136	133
Orthophonistes	55*	60	58	58
Orthoptistes	0	472	596	485

Données SNDS (1er Semestre 2021)

Répartition des omnipraticiens par tranche d'âge au 31/12

16 communes et arrondissements

France

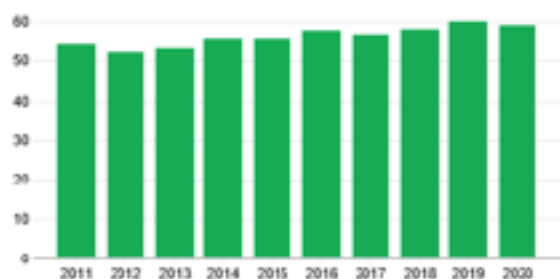


2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 **2020** ↵

Source : ANPS - 2020

Source : CPAM mars 2022

Évolution brute du nombre d'omnipraticiens au 31/12
16 communes et arrondissements

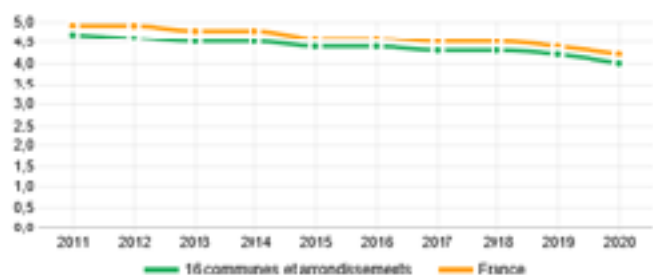


Évolution comparée du nombre d'omnipraticiens au 31/12
Total



Source : CPAM mars 2022

Evolution du nombre moyen d'actes par bénéficiaire
Total



Source : SADS

Nombre moyen d'actes par bénéficiaire

	Consommation moyenne d'actes par bénéf. gén.	
	16 communes et arrondissements	France
Total	4,0	4,2
Moins de 15 ans	1,0	2,0
15 à 44 ans	1,5	3,5
45 à 59 ans	4,4	4,7
60 à 74 ans	4,8	5,1
75 ans et plus	6,7	6,7

Source : SADS - 2020

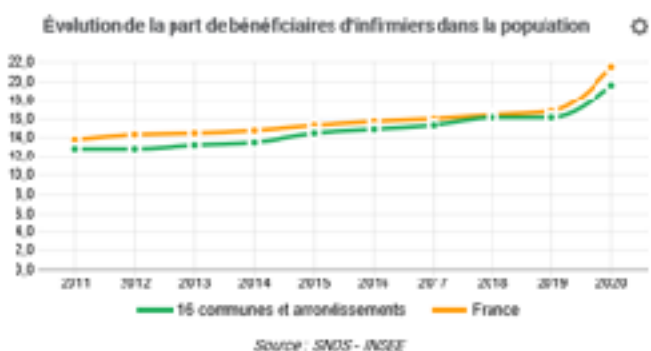
Source : CPAM mars 2022

Portrait 2020-Accès aux soins CPAM mars 2022

Omnipraticiens



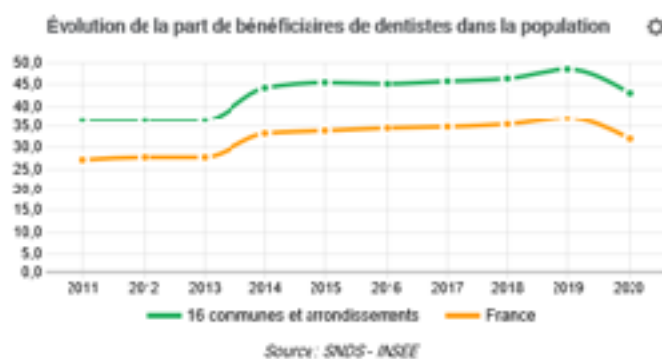
Infirmiers



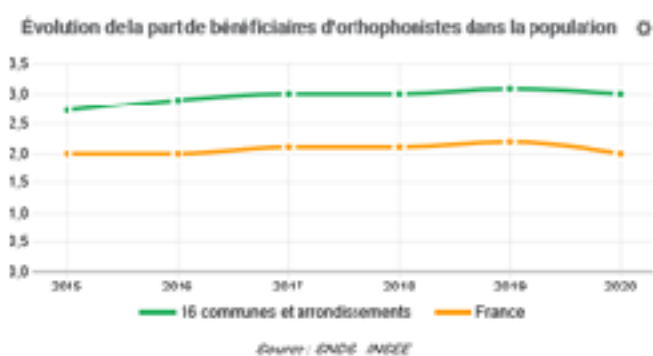
Masseurs-kinésithérapeutes



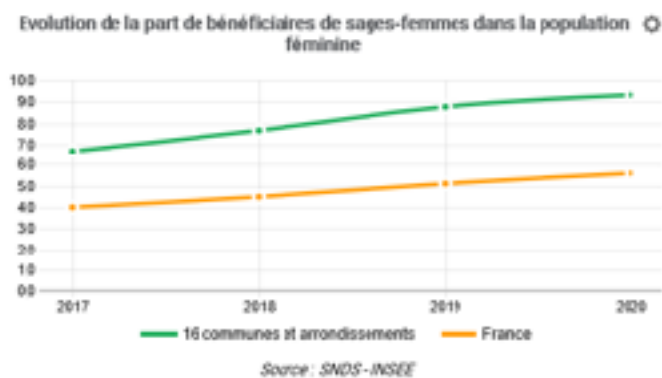
Chirurgiens-dentistes



Orthophonistes



Sages-femmes



A noter qu'il n'y a pas de médecin généraliste sur les communes de Brécé et Amanlis.

La répartition des praticiens est inégale et variable.

Une répartition géographique homogène des professionnels de santé favorise la coordination des soins en ambulatoire. La plupart des communes de Rennes Métropole proposent une offre de premier recours satisfaisante. Aucune n'est prioritaire, même si une dizaine de communes sont à surveiller.

REPARTITION DE LA POPULATION DE RENNES METROPOLE EN FONCTION DE LA PRESENCE DES PROFESSIONNELS DE SANTE

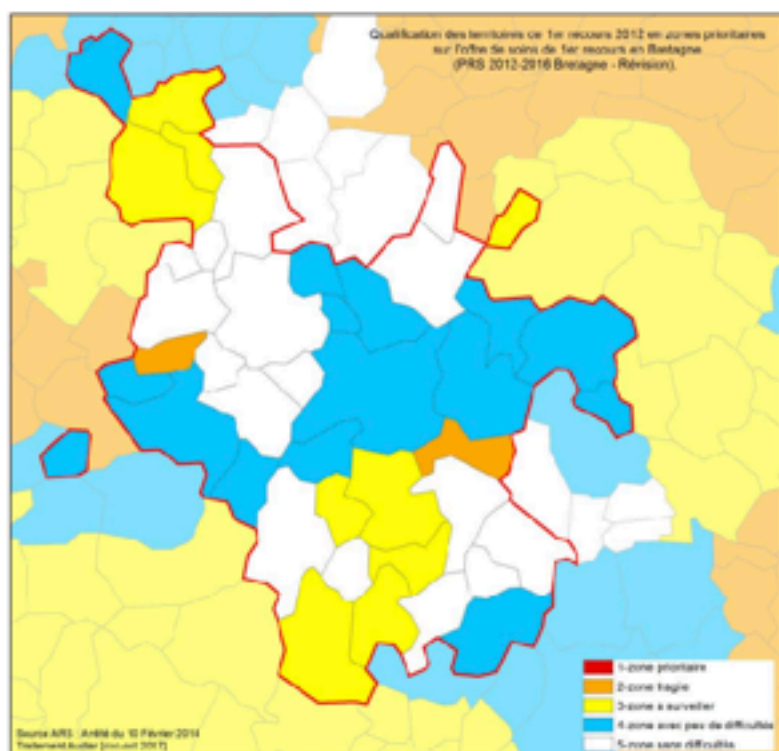
Zonage SROS	N° communes	Population
2-zone fragile	2	12 250
3-zone à surveiller	8	53 218
4-zone avec peu de difficultés	14	292 069
5-zone sans difficultés	14	18 420
Total	43	412 957



Sources : ARS Bretagne, Programme régional de santé révision 2014 - Insee, recensement de la population 2013, Profil RM.

Seule 3 % de la population est déjà concernée par des difficultés d'accès aux soins mais elle pourrait passer à 10 % (zone fragile + zone à surveiller) en l'absence de renouvellement.

LA QUALIFICATION DES COMMUNES SELON LES PRIORITES DE L'OFFRE DE SOINS DE PREMIERS RECOURS-Arrêté du 10 février 2014



En 2014, seule Chantepie, qui est sur le territoire de la CPTS de la Seiche, et la Chapelle Thouarault étaient reconnues comme fragiles. Quelques faiblesses étaient notées pour les communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Chartres de Bretagne, Saint-Erblon, Orgères, Laillé. Les communes en bleu se portaient globalement bien mais pas forcément de manière homogène.

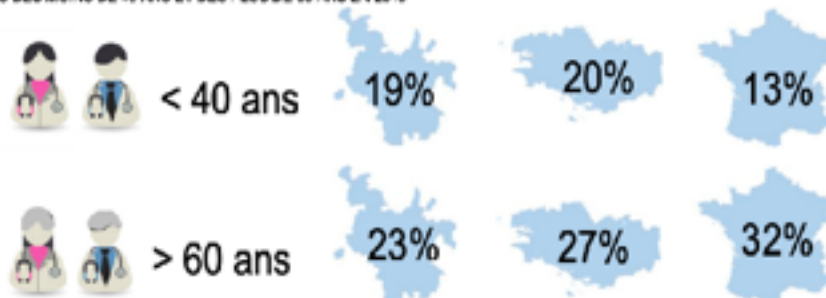
Source : diagnostic de territoire PLUi Rennes Métropoles juin 2018

Source : diagnostic de territoire PLUi Rennes Métropoles juin 2018

Rennes Métropole attire les jeunes médecins

La métropole a un bon taux de renouvellement avec cependant des inégalités territoriales. Le taux des plus de 60 ans est inférieur de 9 points dans l'agglomération (23 %) à celui de la France.

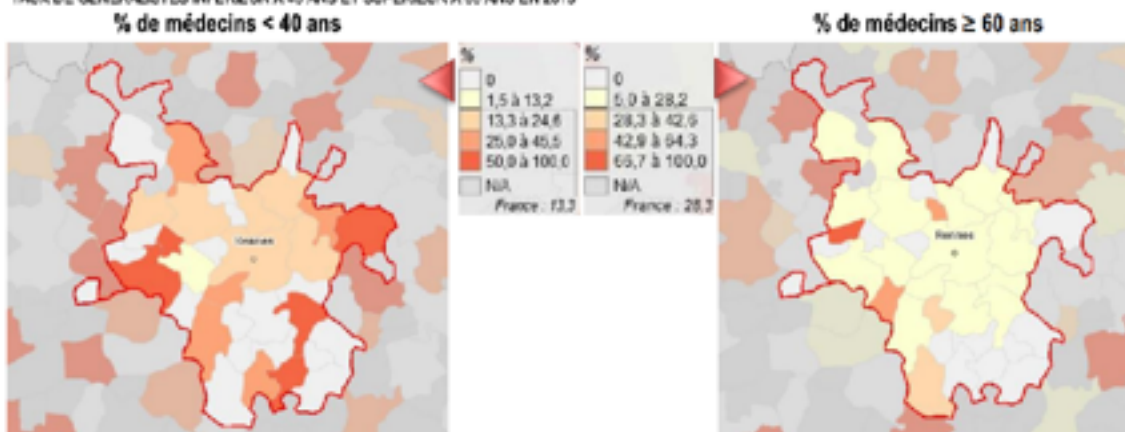
POIDS DES MOINS DE 40 ANS ET DES PLUS DE 60 ANS EN 2015



Sources : ARS Bretagne, DémopS au 1^{er} janvier - Insee, recensement de la population 2013 - Assurance Maladie, Cartos@nté

Le taux de relève de Rennes Métropole est plus élevé que celui national, 19 % contre 13 %. Petit signal faible, la concurrence pourrait venir des territoires littoraux qui attirent également les jeunes médecins (20 % en Bretagne soit un point de plus que dans l'agglomération).

TALUX DE GENERALISTES INFÉRIEUR A 40 ANS ET SUPÉRIEUR A 60 ANS EN 2015



Source : SNIRAM

L'offre de médecine libérale est fragile ou à surveiller lorsque la commune a plus de 28 % de médecins de plus de 60 ans et pas de relève de moins de 40 ans. La situation est moins tendue quand le taux de relève équilibre celui des plus âgés.

L'accessibilité aux services de soins

« La notion d'accessibilité d'un service peut se décomposer en sept dimensions :

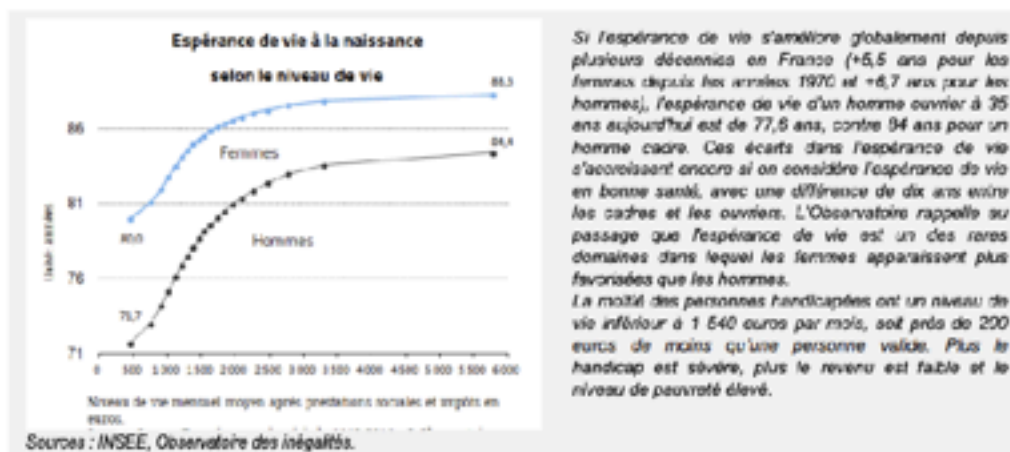
- Le temps et la facilité d'accès
- La disponibilité administrative, culturelle et sociale du territoire
- Son coût et son tarif
- Son niveau de qualité
- La possibilité pour l'utilisateur de choisir entre plusieurs opérateurs
- L'information sur l'existence et les modalités du service
- L'image du service et sa perception par l'utilisateur »

Source : diagnostic de territoire PLUi Rennes Métropoles juin 2018

L'amélioration de l'accessibilité – qu'elle soit physique ou dématérialisée – concerne, à la fois, l'optimisation, la coordination et la mutualisation de l'offre existante, ainsi que les complémentarités nécessaires à proposer, en particulier dans les zones déficitaires.

80 % des inégalités proviennent des facteurs sociaux et environnementaux

Les facteurs sociaux et environnementaux (emploi, revenu, habitat, capital culturel...) expliquent 80 % des inégalités sociales de santé, très loin donc devant les facteurs directement liés à l'organisation des soins et de la prévention. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, en France, l'écart d'espérance de vie à 35 ans entre cadres et ouvriers est de 7 ans chez les hommes et 3 ans chez les femmes.



En matière d'environnement, deux mécanismes se conjuguent pour contribuer à ces inégalités :

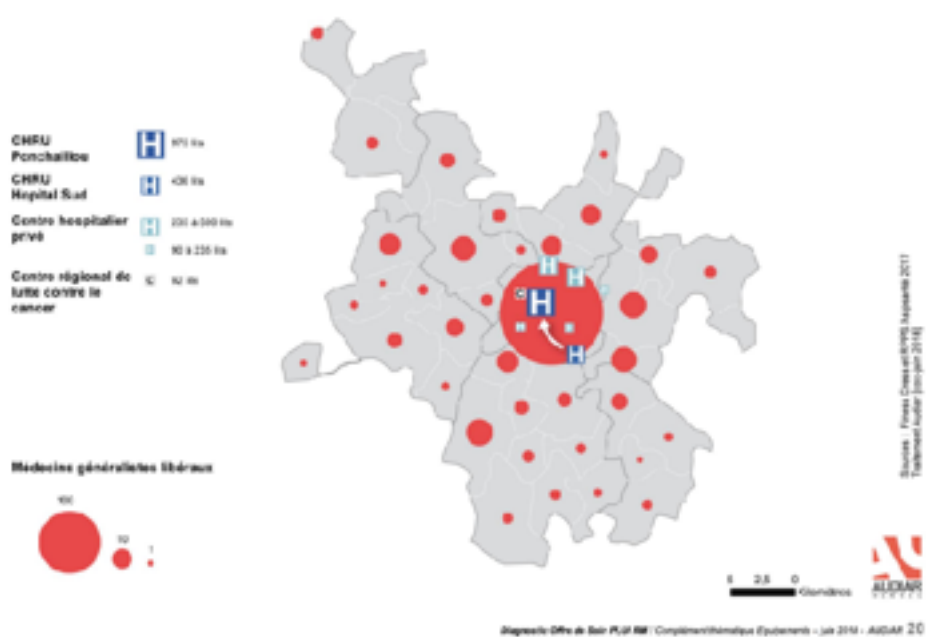
- des différences d'exposition : certains territoires ou certaines populations sont plus exposés que d'autres aux facteurs environnementaux (ex : exposition accrue des enfants en termes de physiologie et de comportements) ;
- des différences de vulnérabilité des populations : à conditions d'exposition équivalentes, les effets sur la santé sont plus importants chez certaines populations, en fonction de leur âge (enfants et personnes âgées), de leur état de santé (personnes atteintes de maladies chroniques), ou de leur statut social.

C'est pourquoi il est particulièrement important de réduire l'exposition des plus fragiles et des plus démunis aux nuisances et risques. Le PLUi éloigne les structures d'accueil (ex. autour de la rocade). Les aménagements urbains peuvent dresser des obstacles à leur propagation pour protéger les coeurs de vie des quartiers comme à la Courrouze vis-à-vis du bruit. Le bourrelet de végétation de la rocade retient les poussières. L'orientation des bâtiments peut aussi améliorer l'air intérieur.

- dans le champ hospitalier (hôpitaux de proximité, HAD, ...)

Les habitants du territoire de la CPTS de la Seiche ont **accès à des hôpitaux publics et privés qui ne sont pas sur le territoire**. Ces établissements sont situés à Rennes et dans des communes avoisinantes. L'HAD 35 intervient sur le territoire de la CPTS de la Seiche.

Offre hospitalière et médecins généralistes libéraux



Dénombrement des structures de soins par commune

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
Sanitaires		
Centre hospitalier	0	
Centre hospitalier régional universitaire/régional	0	
Centres de dialyse & Structures alternatives aux centres	0	
Centres de santé dentaires	0	
Centres de santé infirmiers	0	
Centres de santé médicaux	0	
Centres de santé non typés eCDS-ATIH	0	
Centres de santé polyvalents	0	
Clinique	0	
Entité du centre hospitalier régional universitaire/régional	0	
Hôpital de proximité	0	
Hospitalisation à domicile	0	
Hôpital d'Instruction des Armées	0	
Maison de Santé Pluriprofessionnelle	1	Vern-sur-Seiche (1)
Soins de suite et de réadaptation	2	Chaletopie (1) Vern-sur-Seiche (1)
Médico-social		
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	9	Chaletopie (1) Châteaugiron (2) Corps-Nuds (1) Nouvelitou (1) Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
		(1) Noyal-sur-Vilaine (1) Orgères (1) Vern-sur-Seiche (1)
Services de Soins Infirmiers à Domicile	1	Châteaugiron (1)

Source : data.gouv.fr - FINESS Géographique (au 15/11/2021)

Raison sociale	Ville	Unité Alzheimer
RESIDENCE LES JARDINS DU CASTEL A CHATEAUGIRON	Châteaugiron	OUI
RESIDENCE DE L'YZE A CORPS NUDES	Corps-Nuds	
SIMADE 35 CHATEAUGIRON	Châteaugiron	
POLE GERIATRIQUE RENNAIS	Chantepie	
RESIDENCE DU CLOS D'ORRIERE A VERN-SUR-SEICHE	Vern-sur-Seiche	OUI
MAISON DE RETRAITE SAINT ALEXIS A NOYAL-SUR-VILAINE	Noyal-sur-Vilaine	OUI 14 places
ESAT LES ATELIERS DE LA MABILAIS	Noyal-sur-Vilaine	
IME HALLOUVRY	Chantepie	
ESAT LE PATIS FRAUX	Vern-sur-Seiche	
CENTRE DE CONVALESCENCE ACTIVE LE PATIS FRAUX	Vern-sur-Seiche	
ASSOCIATION GESTION MAISON ACCUEIL RURAL PERSONNES AGEES DE NOUVOITOU	Nouvoitou	
MARPA DU PARMENIER NOUVOITOU	Nouvoitou	
ASSOCIATION SAINT-ALEXIS NOYAL-SUR-VILAINE	Noyal-sur-Vilaine	
EHPAD LES CHENES ROUX	Chantepie	
SSIAD DE CHATEAUGIRON	Châteaugiron	
UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE POLE GERIATRIQUE RENNAIS	Chantepie	
MAISON DE RETRAITE DU CH GUILLAUME REGNIER A CHATEAUGIRON	Châteaugiron	
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX D'Ille-et-Vilaine	Vern-sur-Seiche	
FAM L'ORGERIE	Vern-sur-Seiche	
ASSOCIATION POUR LA READAPTATION PROFESSIONNELLE	Vern-sur-Seiche	
ESAT LES ATELIERS DE LA SEICHE	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	
ITEP HALLOUVRY	Chantepie	
FAM APF	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	
RESIDENCE LA BUDORAIS	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	
HEBERGEMENT TEMPORAIRE TEMP'HAU DE VERN-SUR-SEICHE	Vern-sur-Seiche	
EDEFS	Chantepie	
HT LES MAISONS DE LA PLUMELIERE	Orgères	
CRP LE PATIS FRAUX	Vern-sur-Seiche	
CENTRE D'EVALUATION ET DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR ADULTES	Rennes	

- dans le champ médico-social & social (EHPAD, SSIAD, CLIC, SAAD, ...)

Le territoire de la CPTS de la Seiche dénombre plusieurs structures du domaine **médico-social et social** intervenant auprès de publics variés : enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées, publics fragiles...

Dénombrement des structures de soins par commune

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
Santaires		
Centre hospitalier	0	
Centre hospitalier régional universitaire/régional	0	
Centres de dialyse & Structures alternatives aux centres	0	
Centres de santé dentaires	0	
Centres de santé infirmiers	0	
Centres de santé médicaux	0	
Centres de santé non typés «CDS-ATIH	0	
Centres de santé polyvalents	0	
Clinique	0	
Entité du centre hospitalier régional universitaire/régional	0	
Hôpital de proximité	0	
Hospitalisation à domicile	0	
Hôpital d'Instruction des Armées	0	
Maison de Santé Pluriprofessionnelle	1	Vern-sur-Seiche (1)
Soins de suite et de réadaptation	2	Charlepis (1) Vern-sur-Seiche (1)
Médico-social		
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	9	Charlepis (1) Châteaugiron (2) Corps-Nuds (1) Nouvelbou (1) Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
		(1) Noyal-sur-Vilaine (1) Orgères (1) Vern-sur-Seiche (1)
Services de Soins Infirmiers à Domicile	1	Châteaugiron (1)

Source : data.gouv.fr - FINESS Géographique (au 16/11/2021)

- en dispositifs d'appui, de coordination et d'intégration

Actuellement, le **DAC Haute Bretagne Redon agglomération** est en cours de constitution avec la **MAIA du pays de Rennes**, la **PTA Appui Santé Rennes**, le Réseau Addiction 35. Il doit prendre forme au 1er octobre 2022.

La CPTS de la Seiche est en contact avec la MAIA du Pays de Rennes, avec le **CLIC Alli'âges**, Appui Santé pays de Rennes.

Le DAC HB Redon agglomération portera une mission spécifique dans le champ de l'Education Thérapeutique du patient. Des professionnels de la CPTS de la Seiche participent au groupe de réflexion avec quelques partenaires pour ajuster au mieux le **projet ETP** du DAC HB Redon agglomération à la configuration et aux besoins du territoire.

- en actions de prévention ou de dépistage existantes

L'équipe précarité EMPP Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du CHGR intervient sur le territoire de la CPTS de la Seiche.

Le Centre Médical Louis Guilloux, pôle migrant, assure des consultations de soins primaires pour la prise en charge médico-sociale des migrants en Ile-et-Vilaine. Ces consultations s'accompagnent d'un accompagnement psycho-social spécialisé, portant sur les problématiques de l'épuisement psychosocial et les traumatismes liés à la migration, d'une évaluation de leur santé mentale, d'actions de promotion de la Santé à destination des populations migrantes.

Le DATASAM Dispositif d'Appui Technique pour l'Accès aux Soins et Accompagnement des Migrants a un médecin référent pour le département d'Ile-et-Vilaine qui est relais d'appui technique pour les professionnels et structures de santé du territoire.

Le projet de CLS sur Rennes métropole est en cours de révision avec les élus.

Le PAERPA Personne Agée En Risque de Perte d'Autonomie est une action expérimentale qui a été réalisée notamment sur le territoire.

Le CLIC Alli'âges mène des actions de prévention sur le territoire.

Actions thématiques par la coordination départementale pour bien vieillir Bretagne

- Ateliers aides aux aidants, activités physiques adaptées sur plusieurs communes, équilibre sur plusieurs communes également, habitat, mémoire, sommeil, nutrition, numérique, bienvenue à la retraite et bien vivre sa retraite.

Actions financées par la conférence des financeurs :

- Programme sur l'aide aux aidants : sophrologie, café des aidants, pièce de théâtre, formation/sensibilisation à destination des aidants et écoute active ;
- Pour les personnes plus de 60 ans, les rendez-vous du bien vieillir : écoute active, gestes de 1ers secours, conduite des séniors et pièce de théâtre sur l'adaptation du logement ;
- Programme de prévention sur la vie affective des séniors
- Intervention ADA/ADA numérique sur l'aide administrative.

La Semaine Bleue est réalisée tous les ans sur différentes communes du territoire.

Des professionnels de santé relayent les actions de prévention nationales comme Octobre rose, le ruban bleu contre le cancer du colon et de la prostate, le Mois Sans Tabac, la vaccination grippe hivernale des plus de 65 ans, le dépistage et la vaccination contre le SARS-CoV 2.

La mission locale We Ker mène des actions de prévention auprès des jeunes de 16 à 25 ans.

La Maison de santé de Vern-sur-Seiche mène deux actions ciblées d'ETP :

- Douleurs chroniques
- Parkinson.

Elle participe tous les ans au Mois Sans Tabac.

Elle organise et accompagne le Bistrot Mémoire sur le territoire de la CPTS de la Seiche.

6. Les besoins de santé de la population

Diagnostic qualitatif

Les professionnels de santé constatent que l'accès aux soins en psychiatrie et en santé mentale est un axe à améliorer sur le territoire.

Les professionnels ont souhaité travailler sur la santé de la femme.
Ils ont également souhaité travailler sur le parcours de la personne âgée.

Les professionnels du territoire ressentent qu'il y a un besoin concernant l'ETP : Douleurs Chroniques.

L'Activité Physique Adaptée (APA) est un thème du territoire qui est en cours de développement et auxquels les professionnels de la CPTS de la Seiche ont constaté le besoin de compléter l'offre existante.

L'équipe de la MAIA a fait remonter des problèmes rencontrés par des professionnels de santé comme :

- le délai d'intervention des SSIAD - problème d'interopérabilité entre les libéraux et le SSIAD,
- la difficulté à maintenir le SAAD suite aux refus de patients,
- la difficulté de maintenir la vie au domicile.

L'équipe de la MAIA du Pays de Rennes nous a indiqué des ruptures de soins liées aux troubles du comportement, à des problèmes psychiatriques, à des addictions, à des refus de soins et à des problèmes de transport.

L'équipe de la MAIA nous a également indiqué que des patients ne pouvaient pas avoir accès à l'entrée en EHPAD par manque de médecin traitant acceptant le suivi.

Le CHU de Rennes nous a alerté sur la situation du Centre Départemental de l'Enfance de Chantepie (366 places d'accueil d'enfants le plus souvent dans un cadre judiciaire et d'urgence), qui présente des difficultés à assurer une permanence médicale. A ce jour le nombre de médecins généralistes assurant des vacations au CDE est insuffisante.

2. LE PROJET DE SANTÉ

La crise sanitaire n'a pas épargné les professionnels pendant l'écriture du projet de santé. Nous avons eu des désistements de participation aux différents groupes de travail pour cause de maladie ou de surcroît d'activité.

2.1. Axe n°1 : Améliorer l'accès aux soins (*engagement socle de l'ACI CPTS*)

2.1.1. Faciliter l'accès à un médecin traitant

Thématique de l'action : FACILITER L'ACCES A UN MEDECIN TRAITANT	
Contexte/justification de l'action	
<p>Le taux de patients de plus 17 ans sans médecin traitant est 7,9 % contre 10,9 % au niveau du département. Le taux est relativement bon.</p> <p>La déclaration du médecin traitant pour les jeunes est récente, la priorité a été retenue pour l'accès au médecin traitant pour les 17 ans et plus.</p> <p>Un premier questionnaire via framaform a été envoyé aux médecins du territoire lors de l'inscription aux groupes de travail pour recueillir leur fonctionnement. Il en ressort qu'une majorité d'entre eux a des difficultés à accepter de nouveaux patients.</p>	
Population cible	<ul style="list-style-type: none">- Patients sans médecin traitant- Patients dont le médecin traitant n'est pas le médecin soignant- Professionnels de santé
Organisations et/ou fonctionnement déjà en place	A ce jour, aucune organisation spécifique n'est en place sur le territoire pour répondre à cette problématique.

<p>Objectifs de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none">- Réduire le nombre de patients du territoire sans médecin traitant- Sensibiliser tous les professionnels de santé sur l'intérêt des patients à déclarer un médecin traitant- Identifier les patients sans médecin traitant sur le territoire- Identifier le nombre de médecins spécialistes en médecine générale sur le territoire- Identifier les freins rencontrés par les médecins pour inclure de nouveaux patients
------------------------------	--

<p>Description du déroulement de l'action et effets attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les professionnels de santé sur cette problématique afin qu'ils communiquent aux patients les intérêts qu'ils ont à déclarer un médecin traitant. - Impliquer le patient sur son suivi et sur les modalités de déclaration de son médecin traitant - Valoriser la nouveauté - renouvellement du fichier patient - Identifier les médecins acceptant de nouveaux patients, recueillir l'âge des médecins - questionnaire à relayer - Lien avec l'Assurance Maladie - vérifier que les médecins à la retraite ne sont plus médecins traitant des patients et évaluer l'impact de cette problématique sur l'accès aux soins du territoire de la CPTS de la Seiche - Communication sur les nouveaux métiers : IPA, assistants médicaux ... <p>Effets attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre de patients sans médecin traitant. - Fluidification
--	--

<p>Ressources mobilisées pour l'action : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé du territoire - Assurance Maladie - partage des données - ARS - Associations d'usagers - Outils informatiques - Outils de communication - Questionnaire - Salles de réunions - Groupe de travail - Temps de coordination
<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en œuvre</p>	<p>Débutant</p> <p>Mise en oeuvre d'ici fin 2022</p> <p>Etat des lieux : 12 mois</p>
<p>Modalités d'évaluation de l'action, dont indicateurs de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du questionnaire, envoi du questionnaire et analyse des résultats - Liste des médecins accueillant de nouveaux patients - Taux de patients de + de 17 ans sans médecin traitant - Nombre de médecins généralistes acceptant de nouveaux patients

<p>Groupe de travail</p>	<p>BABAN Ala, Médecin, Patis Fraux, Vern-sur-Seiche BEUNEUX Frédéric, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche CAUDAL Patrice, Infirmier en Pratique Avancée CHGR, Rennes DESVENT Sébastien, Directeur du PGR, Chantepie FROMENTY Anaëlle, Masseur-kinésithérapeute, Chantepie LABARTHE Thierry, Médecin Généraliste, Chantepie LE GALL Annie, Pharmacien, Vern-sur-Seiche PELLIER Sophie, Directrice du Patis Fraux, Vern-sur-Seiche PRIGENT Pierre-Marie, Chirurgien-Dentiste, Corps-nuds SAN GEROTEO Maria, Sage-femme, Vern-sur-Seiche CHANTRAINE Amélie, Chargée de projet IREPS, Rennes PATRIS Maud, Coordinatrice, CPTS de la Seiche</p>
--------------------------	--

2.1.2. Faciliter l'accès aux soins en psychiatrie et en santé mentale

Thématique de l'action : ACCES AUX SOINS EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Contexte/justification de l'action

Les troubles psychiatriques touchent une personne sur trois et sont au deuxième rang des causes mondiales de handicap (Données OMS). Actuellement, en France, ils concerneraient une personne sur cinq soit 12 millions d'individus. Le retard diagnostic est fréquent et de l'ordre de plusieurs années, alors que la rapidité d'accès au bon traitement est cruciale pour l'évolution et le rétablissement, sachant que plusieurs stratégies thérapeutiques sont expérimentées avant d'accéder au traitement le plus adapté, même quand le diagnostic est posé.

Le taux d'affections psychiatriques de longue durée est de 2,5 % sur le territoire contre 2,8 % en Ille-et-Vilaine (35), 3 % en Bretagne et 2,4 % en France.

La difficulté rencontrée par les professionnels de santé du territoire sur l'accès aux soins en psychiatrie et en santé mentale, sur la difficulté rencontrée par les patients suspectés ou atteints de troubles du spectre de l'autisme, a incité les professionnels à vouloir travailler sur cette action.

Le territoire de la CPTS de la Seiche recoupe trois secteurs de psychiatrie adulte :

- G09 CMP de Saint-Jacques-de-la-Lande pour les communes de Bourbarré, Corps-Nuds, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères et Saint-Erblon
- G06 CMP de Janzé pour les communes de Amanlis, Piré-Chancé
- G03 CMP Saint Exupéry de Rennes pour Brécé, Chantepie, Châteaugiron, Domloup, Nouvoitou, Noyal-sur-Vilaine, Saint-Armel, Servon-sur-Vilaine et Vern-sur-Seiche.

Besoin d'interconnaissance avec l'hôpital Guillaume Régnier

Amélioration de la communication entre les professionnels des structures et les libéraux où sont pris en charge les patients, afin de prévenir les ruptures du traitement.

Traitement par psychotrope

Rapport entre le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23 (Incurables psychiatriques) ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolytiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription et le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23

Commune(s) neutralisée(s) : Amanlis, Bourgbarré, Brécé, Domboup, Nouvoitou, Piné-Chancé, Saint-Armel, Saint-Erblon, Servon-sur-Vilaine

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 58.3 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
6.5% 163 pat.	6.2%	6.9%	5.2%	0.4	-0.3	1.8

source CCIR/SNDS/SNIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/05/2021)

Traitement par benzodiazépine anxiolytique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à 4 délivrances au moins de BZD anxiolytique sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD anxiolytique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Commune(s) neutralisée(s) : Brécé

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 6.3 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
17.3% 674 pat.	18%	23.2%	18.1%	-3.7	-2.9	-0.8

source CCIR/SNDS/SNIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/05/2021)

Traitement par benzodiazépine hypnotique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à plus de 28 unités de BZD hypnotique délivrées sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD hypnotique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
42.8% 600 pat.	45.9%	49.5%	45.7%	-4.1	-6.8	-3.9

source CCIR/SNDS/SNIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/05/2021)

Population cible

Personnes du territoire de la CPTS de la Seiche ayant des troubles psychiatriques ou de santé mentale et ayant besoin d'une prise en charge psychique

<p>Organisations et/ou fonctionnement déjà en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CHGR - Patients experts du CHGR - CMP - Plateforme « mon suivi psy » <p>https://monsuivipsy.fabrique.social.gouv.fr/ Centre de Ressources de l'Autisme Plateforme TND 35</p>
<p>Objectifs de l'action = Objectifs généraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès en soins en psychiatrie et en santé mentale - Favoriser la formation des professionnels et la réalisation de diagnostic notamment pour les personnes suspectées ou atteintes des troubles du spectre de l'autisme - Mieux connaître l'organisation du secteur aux professionnels et aux patients - Développer l'interconnaissance avec le CHGR notamment sur les procédures d'admission, les points d'entrées, l'organisation des suivis et des relais en sortie d'hospitalisation (intervenant) - Faciliter la communication entre le CHGR et les professionnels de santé libéraux. - Favoriser l'interconnaissance de cette thématique pour améliorer la communication entre les professionnels de santé

<p>Description du déroulement de l'action et effets attendus = objectifs opérationnels</p> <p>= identifier la première action à mettre en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Annuaire : Référencement des professionnels à diffuser aux autres professionnels, avec leurs spécificités - Présentation des métiers sur le futur site internet de la CPTS de la Seiche - Formation 1er secours santé mentale pour les professionnels du territoire (professionnels de santé, gendarmes, travailleurs sociaux) - Flyer donné par un professionnel à un patient expliquant ce qu'est un psychologue, un psychiatre, ... Incitation/mettre en avant/faire connaître les psychologues formés aux thérapies brèves - Recrutement d'un binôme psychiatre / IPA en santé mentale - Organiser des rencontres entre professionnels de santé pour favoriser l'interconnaissance IPA du CHGR et autres professionnels
---	--

<p>Ressources mobilisées pour l'action : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels du territoire - CHGR - CDAS - Unafam - Patients experts - CHU de Rennes - CMP - CMPP - Clinique du Moulin - Clinique de l'Espérance - Service de psychiatrie de la Clinique Saint Laurent - Centre de Ressources de l'Autisme - Outil ressource Plexus pour connaître les spécialités de chacun - Meilleure connaissance de la psychiatrie et de la santé mentale - Recrutement d'un binôme psychiatre / IPA en santé mentale - Salle de réunions - Outils informatiques - Groupe de travail - Temps de coordination
<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en œuvre</p>	<p>Débutant</p> <p>Calendrier : environ 6 mois pour l'annuaire Deux ans</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 à 4 ans pour la partie TSA

<p>Modalités d'évaluation de l'action, dont indicateurs de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une formation - Nombre de professionnels formés - Création de l'annuaire - Plexus - Une réunion interprofessionnelle par an sur la santé mentale - Nombre de brochures/fiches/supports édités - Recrutement d'un binôme psychiatre / IPA en santé mentale - Satisfaction des professionnels de santé - Réalisation d'actions d'interconnaissances ou liens de communication avec le CHGR
---	---

Groupe de travail

BEUNEUX Frédéric, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche
CAUDAL Patrice, Infirmier en Pratique Avancée CHGR, Rennes
DESVENT Sébastien, Directeur du PGR, Chantepie
DOS SANTOS VASCO Grace, Psychologue, Chantepie
FROMENTY Anaëlle, Masseur-kinésithérapeute, Chantepie
LABARTHE Thierry, Médecin Généraliste, Chantepie
LASSALLE Bruno, Directeur EHPAD Saint-Alexis, Noyal-sur-Vilaine
LE GALL Annie, Pharmacien, Vern-sur-Seiche
LE GOFF Gérard, Représentant des usagers, France Asso Santé, Nouvoitou
PELLIER Sophie, Directrice du Patis Fraux, Vern-sur-Seiche
PIQUET Emeline, Psychologue, Vern-sur-Seiche
SAN GEROTEO Maria, Sage-femme, Vern-sur-Seiche
TIGER Grégory, IDEL, Noyal-Châtillon-sur-Seiche
CHANTRAINE Amélie, Chargée de projet IREPS, Rennes
PATRIS Maud, Coordinatrice, CPTS de la Seiche



2.1.2. Améliorer la prise en charge des soins non programmés

Thématique de l'action : Soins Non Programmés	
Contexte/justification de l'action	
<p>16,5 % de patients du territoire sont passés aux urgences non suivi d'une hospitalisation ce taux est équivalent à celui du département Ille-et-Vilaine (35) qui est de 17,4 %.</p> <p>Les Soins Non Programmés sont réalisés par quasiment tous les professionnels de santé, chirurgien-dentiste, médecin généraliste, pharmacien, sage-femme, IDEL, masseur-kinésithérapeute, ...</p> <p>Les professionnels souhaitent travailler les Soins Non Programmés de façon pluriprofessionnelle, ce qui représente la réalité de terrain. La question est comment et vers qui orienter un patient selon le type de soin non programmé identifié.</p> <p>Projet ma santé 2022 travaille sur la mise en place d'une plateforme SAS système d'accès aux soins sur le département Ille-et-Vilaine 35 en lien avec les acteurs de la PDSA nécessitant de penser l'articulation entre l'offre de soins SNP des professionnels de santé de ville et ce système d'accès aux soins complémentaires.</p>	
Population cible	<ul style="list-style-type: none">- Population / Usagers du territoire- Professionnels de santé libéraux, professions médicales, paramédicales, professionnels du médicosocial- EHPAD- HAD- SAAD- Structures de soins hospitaliers et cliniques- Structures de soins PGR, Patis Fraux,- Structures de soins à domicile

<p>Organisations et/ou fonctionnement déjà en place</p>	<p>Organisation propre à chacun</p> <p>Lien avec le SAS 35</p> <p>1 - Impliquer tous les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste téléphonique des professionnels locaux (pharmacie) - Plage de soins non programmés - Services de garde (pharmacie, kiné-respiratoire, chirurgien-dentiste) - Permanence des soins (8h00 à 20h00 en semaine et 8h00 à 12h00 le samedi) - Projet SAS - PGR admission directe <p>2 - Recenser les ressources du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service de garde - Urgences - Maisons de santé - Hôpital de proximité - HAD 35 <p>3 - Eduquer le patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Punchline ARS Bretagne - CPAM campagne/affiches
<p>Objectifs de l'action</p>	<p>1 - Impliquer tous les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'accès au second recours (hôpital, clinique, services d'urgence) - Décharger les urgences - Faciliter le parcours du patient - Répartition de la charge de travail des SNP sur l'ensemble des professionnels du territoire - Participer au déploiement du projet SAS 35 <p>2 - Recenser les ressources du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'interconnaissance des professionnels, des compétences et des limites - Connaissance du fonctionnement de chacun <p>3 - Eduquer le patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eduquer sur qui fait quoi, quand, les disponibilités - Identifier les parcours de soins - Education « sociétale »

Description du déroulement de l'action et effets attendus

1 - Impliquer tous les professionnels

- Création d'un logigramme décisionnel pour diriger les patients
- Définir les compétences diagnostics, thérapeutiques de chaque professionnel et ses limites
- Interconnaissance : rencontres thématique, événements pluriprofessionnels

2 - Recenser les ressources du territoire

Annuaire de santé ou site internet pour gagner en efficacité et en rapidité dans l'orientation du patient (organisation des différents cabinets des professionnels)

3 - Eduquer le patient

- Affiche
- Spot - annonce cinéma
- Campagne d'informations
- Lien avec les mairies
- Education des patients - informer le patient sur ce qui existe en offre de soins le dimanche, jour férié,
- Eduquer sur la notion d'urgence

<p>Ressources mobilisées pour l'action : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires</p>	<p>1 - Impliquer tous les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé - Répertoire - Outil pour faciliter la communication entre professionnels, structures - Rencontres, évènements - Cotation des SNP <p>2 - Recenser les ressources du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé du territoire - Site collaboratif pour les professionnels - Présenter un profession ou une spécialité par semaine ou par mois sur le site internet - Temps de rencontre <p>3 - Eduquer le patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé du territoire - Associations de patients, d'usagers, sportives - CLIC <ul style="list-style-type: none"> - SAS 35 - Assurance Maladie - ARS <ul style="list-style-type: none"> - Salles de réunions - Groupes de travail - Temps de coordination - Outils informatique - Outils de communication
<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en œuvre</p>	<p>Débutant</p> <p>Calendrier de mis en œuvre : dernier semestre 2022</p>

<p>Modalités d'évaluation de l'action, dont indicateurs de résultat</p>	<p>1 - Impliquer tous les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de professionnels impliqués- Réalisation du répertoire <p>2 - Recenser les ressources du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">- Création du site- Nombre de professionnels recensés <p>3 - Eduquer le patient</p> <ul style="list-style-type: none">- Cotation spécifique nomenclature SNP- +/- critère géographique fréquentation des urgences- Réalisations des outils médiatiques
---	---

<p>Groupe de travail</p>	<p>BEUNEUX Frédéric, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche BOUSAIDI Nadège, IDEL, Bourgbarré / Saint-Armel CUBIZOLLE Emmanuel, Podo-orthésiste, Chantepie ELUDUT Camille, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche FROMENTY Anaëlle, Masseur-kinésithérapeute, Chantepie GUILLOMOT Valentin, Masseur-kinésithérapeute, Orgères JORAND Arnaud, Masseur-kinésithérapeute, Chantepie LAIGLE Francine, représentante des usagers LANGOUET Nathalie, responsable pôle Séniors et Autonomie LAUNAT MOUCHE Stéphanie, Pharmacienne, Saint-Erblon LAVALLEY Caroline, Médecin Gériatre PGR, Chantepie LE GOFF Gérard, Représentant des usagers, Nouvoitou LEFKIR Mickaël, Masseur-kinésithérapeute, Orgères LE PETIT Caroline, Médecin Généraliste, Bourgbarré NZIZEYE Aimée, Responsable de l'équipe de coordination Appui Santé Pays de Rennes PIAT Vanessa, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche PRIGENT Pierre-Marie, Chirurgien-Dentiste, Corps-Nuds SALDANA Alan, Kinésithérapeute-Ostéopathe, Saint-Armel SAN GEROTEO Maria, Sage-Femme, Vern-sur-Seiche SERTIN Anthony, Pharmacien, Bourgbarré THORRE François, Pharmacien, Chantepie TISON Christine, Chirurgien, Cesson-Sévigné PATRIS Maud, Coordinatrice, CPTS de la Seiche</p> <p>+ lien avec le SAS 35 SOULAT Louis, Professeur Samu-Smur-Urgences adultes, CHU Rennes PENCOLE Daniel, Médecin Généraliste / Adops, La Mezière CERTAIN Chrystèle, Médecin Généraliste / Adops, Rennes</p>
--------------------------	--

2.2. Axe n°2 : Favoriser l'organisation des parcours pluri-professionnels autour du patient (*engagement socle de l'ACI CPTS*)

2.2.1. Thématique 1 Parcours ante et post natal

PARCOURS ANTE ET POST NATAL

Contexte/justification de l'action

Santé mentale : dépression du post-partum :

Le rapport des 1 000 premiers jours, rapport gouvernemental qui met en évidence l'efficacité de soins quand le patient est dans un parcours de soins pré et post natal précoce et pluridisciplinaire, notamment par rapport à la prévention de la santé mentale (taux de suicide - première cause de décès des jeunes femmes dans l'année qui suit une naissance). (source : le Rapport Gouvernemental « les mille premiers jours » septembre 2020)

Favoriser la collaboration et le relai entre ville et hôpital.

Selon un sondage Opinionway réalisé le 23/09/22 auprès de 302 mères et 124 pères, 30% des femmes déclarent avoir eu une dépression du post-partum diagnostiquée dans 5% des cas et 18% des hommes déclarent avoir eu une dépression du post-partum.

Les problématiques maternelles rencontrées sont liées à des conduites à risque, à l'échec, à la violence, aux troubles psychologiques ou psychiatriques graves, à de la violence.

Ce phénomène est particulièrement visible dans la population accompagnée par l'équipe du Service d'Accompagnement des Femmes en Difficultés (SAFED) au sein de la PMI du Département d'Ille-et-Vilaine (35).

Points de vigilance

- **Syndrome du Bébé secoué** : dans 2/3 des situations avant 6 mois. L'auteur de la secousse est souvent le compagnon de la mère. En France, au moins 200 bébés font l'objet de violences conduisant à une quarantaine de décès. (Ouest-France le 9 janvier 2017)
- **Mort inopinée du nourrisson** : 250 à 350 décès/ an : Première cause de mortalité chez les nourrissons âgé de 1mois à 1 an, en France (donnée de l'Observatoire National des mort inattendue du nourrisson).
- **Prévention plagiocéphalie** : axe de prévention par l'HAS dans l'objectif des dépistages précoces des déformations crâniennes. (13 janvier 2021)

Sur le territoire de la CPTS de la Seiche, le nombre de femmes est plus important que le nombre d'hommes.

Les professionnels du territoire ressentent le besoin de travailler sur cette thématique, suite aux retours des patients.

<p>Population cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Couples/femmes en âges de procréer - Professionnels de santé - Familles (nucléaire, monoparentale, endeuillée, homosexuelle, adoptante, ...) - Jeunes femmes et hommes 11 à 25 ans - Nouveau né - Parents
<p>Organisations et/ou fonctionnement déjà en place</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Acteurs du médico-social départementaux : <ul style="list-style-type: none"> • CDAS, PMI • Centre de l'enfance • SAFED • ASFAD • Planning familial 2) Structures de soins <ul style="list-style-type: none"> • Maternités et services PMA,DAN • MSP Vern-sur-Seiche • Consultations contraception et vaccination (de ville ou hospitalières) • Psychologues (maternité ou de ville) 3) Associations autour de la parentalité et d'aides aux victimes <ul style="list-style-type: none"> • CIDFF • Centres parents-enfants • Association Jumeaux et plus 4) Réseau périnatalité Bretagne 5) Les instances : <ul style="list-style-type: none"> • ARS • Assurance Maladie • Région Bretagne
<p>Objectifs de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un parcours pré et post-natal pluri-professionnel : sensibiliser à la parentalité, aux axes de prévention du nouveau-né, au parcours de la femme enceinte et du couple

<p>Description du déroulement de l'action et effets attendus</p>	<p>- Parcours pré et post natal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 - Informer les femmes et/ou couple par rapport au parcours de soins lors de la réalisation d'entretiens prénataux précoces EPP (4 mois de grossesse) et de bilans de prévention prénataux BPP afin de garantir la continuité et la cohérence du parcours périnatal. Documents à élaborer sur l'entretien prénatal précoce et le bilan prénatal de prévention à visée des professionnels de santé et des patients. • 2 - Prévention autour du nouveau-né informations des professionnels et ateliers avec les usagers : mort inopinée du nourrisson, syndrome du bébé secoué, plagiocéphalie • 3 - Application sécurisée entre professionnels et structures afin de faciliter la communication des professionnels du parcours patient (points de vigilance du suivi périnatal et organisation de la sortie de maternité)
<p>Ressources mobilisées : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé ambulatoire et structures (PMI, CDAS, hôpitaux, centre de l'enfance We-Ker, planning familial, ...) - Réseau périnatalité - Associations de professionnels - Hôpitaux <p>Moyen nécessaire <u>Humain :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps de coordination - Groupe de travail - Professionnels de la communication pour élaboration des documents didactiques. <p><u>Matériel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils informatique de coordination type Globule - Flyers, affiche... - Salles de réunions
<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en oeuvre</p>	<p>Débutant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un parcours pré et post natal pluri-professionnel + application sécurisée : débuter l'action dans les douze mois - Ateliers à partir de la seconde année

<p>Modalités d'évaluation de l'action, indicateurs de résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'entretien prénatal précoce et bilan prénatal - Elaboration de documents parcours pro et usagers - Nombre de professionnels ayant l'application type Globule
<p>Groupe de travail</p>	<p>ALLAIRE-GOULARD Cécile, Sage-femme, Chantepie AMABLE-LAURENT Sylvie, Masseur-Kinésithérapeute, Nouvoitou BENATEAU Mathilde, Masseur-Kinésithérapeute, Vern-sur-Seiche BEUNEUX Frédéric, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche HUET Jessica, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie LAUNAT-MOUCHE Stéphanie, Pharmacienne, Saint-Erblon LE GALL Annie, Pharmacienne, Vern-sur-Seiche MAZEL Hélène, Médecin Généraliste, Châteaugiron MALARD Ophélie, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie PACAUD Estelle, Masseur-Kinésithérapeute, Bourgarré PAVOINE Chloé, Psychologue, Saint-Erblon SAN GEROTEO Maria, Sage-femme, Vern-sur-Seiche PATRIS Maud, Coordinatrice, CPTS de la Seiche</p>



2.2.2. Thématique 2 Parcours violences faites aux femmes

PARCOURS VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Contexte/justification de l'action

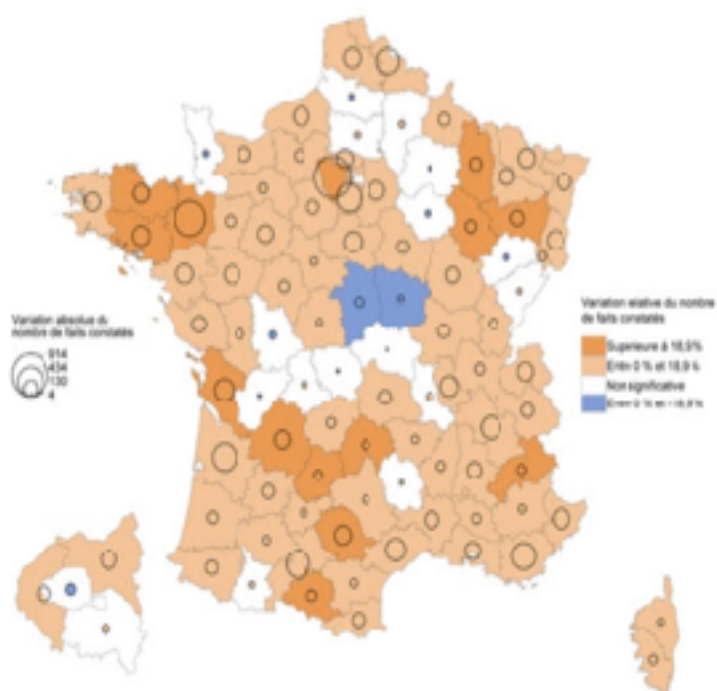
- En 2018 , 609 mineures victimes de violences (viols, harcèlement sexuel et autres) représentant 45,9 % (source Police nationale et gendarmerie nationale, 2018)
- Le nombres de femmes victimes de violences est de 11 016 en Bretagne en 2018 et 11 494 en 2019, ce chiffre est en augmentation.

Sources : chiffres clefs égalité femmes hommes en Bretagne - préfet de la Région Bretagne

- Les professionnels de santé sont peu formés à dépister ces violences, qu'elles soient psychologiques, physiques ou économiques. Et lorsque nous en constatons nous sommes le plus souvent démunis ne sachant peu les orienter.
- Augmentation de 46% en 2020 des violences intra-familiales en Ile-et-Vilaine selon le bilan insécurité et délinquance de la sécurité intérieure. Les femmes sont majoritaires quand la violence se déroule au sein de la famille, 85 %.
- Au tribunal de Rennes, le nombre de procédures reçues a été multiplié par deux entre 2018 et 2019 - source procureur de Rennes Philippe ASTRUC.
- Les auteurs présumés des coups et blessures volontaires sont des hommes à 87 % dans le cadre intra-familial, les 3/4 ont plus de 30 ans. *Insécurité et délinquance en 2020-Bilan statistique-service statistique ministériel de la sécurité intérieure(SSMSI).*
- Plus de la moitié des victimes de violences sexuelles sont des mineurs Rapport insécurité et délinquance en 2020
- 54 800 personnes ont été victimes de violences sexuelles d'après la gendarmerie et la police en 2020 en France dont plus d'une violence sur 4 dans le cadre intra-familial *Insécurité et délinquance en 2020-Bilan statistique-service statistique ministériel de la sécurité intérieure(SSMSI).*
- Recommandations HAS juin 2019 mis à jour en décembre 2020 - Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple

EICHE #2 COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

11. Évolution du nombre de victimes de coups et blessures volontaires contre des personnes de 15 ans ou plus dans le cadre intrafamilial enregistrées par département, entre 2019 et 2020



Population cible

Toutes les femmes, des plus jeunes au plus âgées vivant des faits de violences de la part de leur conjoint, mari, compagnon ou ex-conjoint, ex-mari, ex-compagnon.

Organisations et/ou fonctionnement déjà en place

Professionnels de santé libéraux, médecins généralistes, pharmaciens, sages-femmes, IDEL, masseurs-kinésithérapeutes, ostéopathes, psychologues
CIDFF
Associations d'aides aux victimes
Département Ille-et-Vilaine (guide à destination des professionnels Violences conjugales - violentomètre)

<p>Objectifs de l'action</p>	<p>1/ Parcours repérer, accompagner et accueillir les femmes victimes de violences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir réaliser un certificat de constatation de violences conjugales (MG, SF, CD, MK, IDEL) • Accroître les compétences des membres de la CPTS Connaitre le parcours judiciaire <p>2/ S'inscrire dans le réseau local pour favoriser l'intervention coordonnée et participer à une meilleure orientation des femmes victimes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au réseau Violences Faites aux Femmes de la métropole rennaise • Faire remonter des informations de terrain issues des membres de la CPTS • Diffuser auprès des membres de la CPTS les productions du réseau VFF
<p>Description du déroulement de l'action et effets attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des formations proposées par les différents réseaux et propositions de formation pluri pro aux membres de la CPTS - Participation au réseau VFF - Diffusion des informations par mailing, site internet, flyers, affiches, - Communication pluriprofessionnelle - Kit de la mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences - kit Miprof

<p>Ressources mobilisées pour les actions : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires</p>	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé - Hôpitaux - CDAS, PMI - Centre d'hébergement d'urgence - ASFAD - CIDFF - Unité médico-judiciaire - Associations d'aide aux victimes - Planning familial - Projet de la maison des femmes avec le CHU de Rennes - Plateforme Violence santé Femme de Gynécologie Sans Frontière - Gendarmerie <p>Moyen nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humain : <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail • Temps de coordination - Matériel : <ul style="list-style-type: none"> • Outils informatique type Globule • Brochures, documents ressources • Salles
<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en oeuvre</p>	<p>Débutant</p> <p>Débuter dans les 6 premiers mois - participation aux réseau VFF Une formation réalisée en première année en collaboration avec le CIDFF</p>
<p>Modalités d'évaluation de l'actions, dont indicateurs de résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de temps de formation / d'échanges pluriprofessionnel sur les violences conjugales - Participer au groupe VFF de Rennes Métropole - Diffuser les informations du réseau VFF de Rennes Métropole

2.2.3. Thématique 3 Parcours Personnes Agées

Thématique de l'action : PARCOURS PERSONNE AGEÉ	
Contexte/justification de l'action	
<p>11 % de la population du territoire est âgée de 65 à 79 ans contre 12,2 % en Ille-et-Vilaine, 3,9 % ont plus de 80 ans et 5,7 % dans le département.</p> <p>La population du pays est vieillissante, les professionnels ont été sensibilisés par l'expérimentation du PAERPA sur le territoire à la thématique personne âgée, ils leur semblent important de répondre aux besoins actuels et d'anticiper les actions à mener.</p> <p>Le retour de la MAIA du pays de Rennes nous indique que les difficultés rencontrées par les professionnels sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- les délais d'intervention du SSIAD,- la difficulté à maintenir un service d'aide à domicile et la difficulté à maintenir la vie au domicile,- la difficulté à organiser des soins dentaires (pas de suivi de nouveaux patients)- la difficulté à organiser un transport entre le domicile de l'utilisateur et un accueil de jour ou un autre dispositif. <p>Les ruptures de parcours de patients sont dues à des troubles du comportement, des pathologies psychiatriques, des addictions.</p>	
Population cible	<ul style="list-style-type: none">- Personnes ayant des troubles cognitifs et sensoriels- Aidants et proches familiaux- Acteurs de santé (sanitaire, médico-social, social, ...)- Personne âgée de plus de 60 ans

<p>Organisations et/ou fonctionnement déjà en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil Familial - Accueil de jour - Bistrot Mémoire - CLIC - CDAS - conseillères gérontologiques - DAC - EHPAD dont EHPAD hors les murs - Etablissement de santé « Pôle Gériatrique Rennais » - ESA - EMASAD - Hébergements temporaires - Professionnels de santé libéraux - SAAD - SSIAD - SPASAD - Site internet : repérer perte autonomie - Recensement en cours des places d'accueil de jour par le CLIC Alli'âges en lien avec les EHPAD - Conforter les organisations et services dédiés et d'orientation des patients et aidants
<p>Objectifs de l'action</p>	<p>1 - Prévenir et informer sur les troubles cognitifs et sensoriels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le repérage précoce des troubles cognitifs ; • Améliorer la visibilité de l'offre de soins et d'accompagnement • Favoriser l'accès aux soins et à la prévention des personnes âgées fragilisées ou à risque de fragilité • Lutter contre l'isolement et l'épuisement des aidants • Contribuer au partage de bonnes pratiques professionnelles <p>2 - Favoriser le maintien à domicile quand souhaité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le cercle de soins de la personne concernée

<p>Description du déroulement de l'action et effets attendus</p>	<p>1 - Prévenir et informer sur les troubles cognitifs et sensoriels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement des organisations relatives à l'évaluation et l'orientation des patients • Conforter le numéro unique d'orientation patient /aidant • Formation aide à domicile et professionnels de santé (et idée de mutualiser des formations dispensées en EHPAD avec des professionnels du domicile (aides à domicile, libéraux) • Groupe d'évaluation des pratiques pluriprofessionnelles <p>2 - Favoriser le maintien à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les acteurs du domicile : création d'un arbre décisionnel commun pour s'adresser au bon interlocuteur - interconnaissance - coordination entre professionnels de ville et EHPAD / structures • Informer les aidants et l'entourage sur l'évolution de la maladie et du projet de vie • Informer des alternatives (adaptation au logement, accueil de jour, accueil temporaire...) • Former au dépistage des fragilités • Organiser la surveillance des facteurs de risque • Diffusion de l'outil du CLIC Alli'âges (les places d'accueil de jour et partager l'information entre structures et professionnels de santé libéraux) • <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retarder l'entrée dans la grande dépendance - Soutenir les alternatives à la vie en établissement
--	---

Ressources mobilisées pour l'action : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires

- ARS
- Union des Bistrot Mémoire + Bistrot Mémoire
- CCAS
- CDAS
- CHU de Rennes
- CLIC All'âges
- DAC HB Redon Agglomération
- Département
- EHPAD - établissements médico-sociaux
- Etablissements sanitaires de proximité
- MAIA
- Services médecine aigüe, de réadaptation, EHPAD, consultation mémoire et l'hospitalisation de jour de médecine gériatrique du Pôle Gériatrique Rennais
- Plateforme de répit
- Pôle Gériatrique Rennais
- Projet PAF
- Professionnels de santé libéraux
- SAAD
- SSAD
- SSIAD

- Communication : modalité d'adressage et d'orientation via le fichier
- Salles de réunions
- Outils informatique
- Groupe de travail
- Temps de coordination

<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en œuvre</p>	<p>Moyen</p> <p>1 - Prévenir et informer sur les troubles cognitifs et sensoriels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement des organisations relatives à l'évaluation et l'orientation des patients - 6 mois • Conforter le numéro unique d'orientation patient /aidant - Première année • Formation aide à domicile et professionnels de santé (et idée de mutualiser des formations dispensées en EHPAD avec des professionnels du domicile (aides à domicile, libéraux) - 3 ans / 4 ans • Groupe d'évaluation des pratiques pluriprofessionnelles - 4 ans <p>2 - Favoriser le maintien à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les acteurs du domicile : création d'un arbre décisionnel commun pour s'adresser au bon interlocuteur - interconnaissance - coordination entre professionnels de ville et EHPAD / structures - Première année • Informer les aidants et l'entourage sur l'évolution de la maladie et du projet de vie - Première et deuxième année • Informer des alternatives (adaptation au logement, accueil de jour, accueil temporaire...) - 2ème année • Former au dépistage des fragilités - 2 à 4 ans • Organiser la surveillance des facteurs de risque 3 à 4 ans • Diffusion de l'outil du CLIC Alli'âges (les places d'accueil de jour et partager l'information entre structures et professionnels de santé libéraux) - 6 mois
--	---

<p>Modalités d'évaluation de l'action, dont indicateurs de résultat</p>	<p>1 - Prévenir et informer sur les troubles cognitifs et sensoriels</p> <ul style="list-style-type: none">- Création/valorisation d'un numéro unique- Nombre d'appels au numéro unique- Nombre de professionnels formés- Satisfaction des professionnels formés- Réalisation de groupe d'évaluation de pratiques- Mise en place de plateforme virtuelle <p>2 - Favoriser le maintien à domicile</p> <ul style="list-style-type: none">- Temps de rencontre réalisés entre professionnels- Arbre décisionnel concrétisé et évalué- Acteurs mobilisés- Mise en place de tables rondes
---	--

<p>Groupe de travail</p>	<p>ARURAUULT Caroline, Adjointe de Direction Sanitaire PGR, Chantepie AYMARD Esther, Psychiatre CHGR, Rennes BEUNEUX Frédéric, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche CHEVALIER Cécile, Responsable AXEO Services CUBIZOLLE Emmanuel, Podo-orthésiste, Chantepie DESVENT Sébastien, Directeur du PGR, Chantepie FAURE Katia, Médecin Gériatre HDJ du PGR, Chantepie FOMBERTASSE Laëtitia, Pilote MAIA Pays de Rennes HENRI Céline, Orthophoniste, Vern-sur-Seiche LAIGLE Francine, Représentante des usagers LANGOUET Nathalie, Responsable pôle Séniors et Autonomie - AXEO Services LASSALLE Bruno, Directeur EHPAD Saint-Alexis, Noyal-sur-Vilaine NDIZEYE Aimée, Responsable de l'équipe coordination Appui Santé pays de Rennes NEUMAGER Christel, Sophrologue, Chantepie POULAIN Marlène, Cadre Territorial fédération ADMR 35, Couronne Sud-est de Rennes ROUPIE Fabienne, Coordinatrice Union des Bistrots Mémoire, Rennes ROUSVOAL Marianne, Coordinatrice CLIC Alli'Age DEMIGUEL Aurélie, Chargée de mission de Géco Lib', Rennes PATRIS Maud, Coordinatrice, CPTS de la Seiche</p>
--------------------------	---

2.3. Axe n°3 : Développer des actions territoriales de prévention sur le territoire (*engagement socle de l'ACI CPTS*)

2.3.1. Thématique 1 Prévention autour de la parentalité et la vie sexuelle

PREVENTION EN SANTE GYNÉCOLOGIQUE ET VIE SEXUELLE

Contexte/justification de l'action

Education Santé Sexuelle :

- Selon le Rapport Care ICOP de Janvier 2022 : plus les femmes sont jeunes et moins elles se soucient de leur contraception.
- 1 personne /100 connaît le délai de la contraception d'urgence source santé publique France 2016.
- En 2018 , 609 mineures victimes de violences (viols, harcèlement sexuel et autres)

Contexte gynécologique :

- Une femme sur trois n'a pas accès à la gynécologie - rapport janvier 2022 CARE-IFOPE
- Selon la même étude, en France, 60% des femmes ont déjà renoncé à des soins gynécologiques.
- La crise sanitaire a diminué tous les taux de dépistage et IST.
- Taux de vaccination anti HPV en Bretagne : 30 % (en France 33 %) (population : jeunes filles et jeunes garçons de 11 à 19 ans)
- Changement récent de stratégie de dépistages organisés du col de l'utérus (HAS)
-

Dépistage Cancers : Sein

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Obs.	Reg.	Fr.	Obs.	Reg.	Fr.
67.1% 1 429 pat.	61.1%	51.3%	61.6%	6	16	14

Source : DORS/OND/DIRSAM (Année observée du 01/01/2020 au 30/06/2021)

Dépistage Cancers : Colorectal

Rapport entre la part des patients concernés de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population concernée de 50 à 74 ans (ayant pu se faire coloscopier dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIFES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (procédure diagnostic PMS))

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Reg.	Fr.	Dép.	Reg.	Fr.
41.4% 5 273 pat.	42.1%	34.3%	38.8%	13	11	11.6

Source : DORS/OND/DIRSAM (Année observée du 01/01/2020 au 30/06/2021)

Dépistage Cancers : Col de l'utérus

Rapport entre la part des femmes de 25 à 35 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (services CCAM : acte CCA/M/310/01 ou prestations ciblées) et le nombre de femmes entre 25 et 35 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Reg.	Fr.	Obs.	Reg.	Fr.
66.3% 13 663 pat.	66.2%	67.4%	61.8%	3	-1.9	4.4

Source : DORS/OND/DIRSAM (Année observée du 01/01/2020 au 30/06/2021)

Source : rezone

Antibiorésistance chez les enfants de moins de 4 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance de céphalosporines de 3ème ou 4ème génération prescrites par le médecin traitant et le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance d'antibiotique prescrite par le médecin traitant

Commune(s) concerné(s) : Bressé, Saint-Gilles

Taux de commune(s) concernée(s) : 12.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Obs.	Reg.	Fr.	Dép.	Reg.	Fr.
19.8% 124 pat.	20.6%	22.1%	25.6%	-1.4	-2.8	-4.7

Source : DORS/OND/DIRSAM (Année observée du 01/01/2020 au 30/06/2021)

Source : rezone

Les professionnels du territoire ressentent le besoin de travailler sur cette thématique, suite aux retours des patients.

<p>Population cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes femmes et jeunes hommes de 11 à 25 ans - Parents - Femmes en âge de procréer - Couples
<p>Organisations et/ou fonctionnement déjà en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé - Acteurs du médico-social - Hôpitaux - Planning familial - Collèges et Lycées : informations faites aux collègues par les enseignants, les infirmières scolaires, la PMI - Réseau périnatalité Bretagne - Instances : <ul style="list-style-type: none"> • ARS • Assurance maladie • Région Bretagne
<p>Objectifs de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé - Journée de sensibilisation au collège éducation à la sexualité / éducation en santé sexuelle pour jeune homme et jeune femme (11 à 25 ans) par des professionnels de santé : contraception, consentement et violences sexistes et sexuelles, - Proposer une page dédiée sur la vaccination HPV dans le carnet de santé (information et réalisation) ; courrier de la CPAM (type M'T dents) ; intervention collèges / lycées - Prévention et sensibilisation du suivi gynécologique au cours de la vie de la femme
<p>Description du déroulement de l'action et effets attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le repérage des facteurs de vulnérabilités - Proposition d'ateliers ludiques avec les jeunes (collèges / lycées) par des professionnels de santé autour de la sexualité et de l'Escape Game (Universités) CPAM - Recensement et pertinence des applications gratuites en contraception

<p>Ressources mobilisées pour l'actions : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires</p>	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé - PMI - CDAS - Centre de l'enfance - We-Ker - Planning familial - Réseau périnatalité Bretagne - Associations de professionnels - Ecoles (collèges, universités) - Plateforme Violence santé Femme de Gynécologie Sans Frontière - Gendarmerie - Hôpitaux <p>Moyen nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humain : <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail • Temps de coordination - Matériel : <ul style="list-style-type: none"> • Outils informatique type Globule, • Questionnaires aux familles pour identifier les besoins • développement d'application • Brochure, documents ressources, application gratuite contraception • Salles
<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en oeuvre</p>	<p>Débutant</p> <p>1ère année - Recensement des applications et ressources en information - rapprochement des collèges et lycées</p> <p>2ème année : travail sur le contenu des ateliers (information sur le suivi gynécologique, contraception, vaccination HPV, consentement, repérage des vulnérabilités...)</p> <p>3ème année : réalisation des ateliers</p>

<p>Modalités d'évaluation de l'actions, dont indicateurs de résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'Escape Game CPAM et nombre de participation - Réalisation d'ateliers en collèges et lycées par des professionnels de santé - Nombre de professionnels de santé utilisant l'application - Indicateurs du dépistage organisé - Taux de vaccination HPV
	<p>ALLAIRE-GOULARD Cécile, Sage-femme, Chantepie AMABLE-LAURENT Sylvie, Masseur-Kinésithérapeute, Nourvoitou BENATEAU Mathilde, Masseur-Kinésithérapeute, Vern-sur-Seiche BEUNEUX Frédéric, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche HUET Jessica, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie LAUNAT-MOUICHE Stéphanie, Pharmacienne, Saint-Erblon LE GALL Annie, Pharmacienne, Vern-sur-Seiche MAZEL Hélène, Médecin Généraliste, Châteaugiron MALARD Ophélie, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie PACAUD Estelle, Masseur-Kinésithérapeute, Bourgarré PAVOINE Chloé, Psychologue, Saint-Erblon SAN GEROTEO Maria, Sage-femme, Vern-sur-Seiche PATRIS Maud, Coordinatrice, CPTS de la Seiche</p>

2.3.2. Thématique 2 Prévention Education thérapeutique du patient douleurs chroniques

Thématique de l'action : EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT DOULEURS CHRONIQUES	
Contexte/justification de l'action	
<p>L'explosion des maladies chroniques et du vieillissement de la population conduisent à une demande de soins de plus en plus prononcée. Face à cette situation, l'éducation thérapeutique du patient est une manière d'accompagner le patient et de tendre vers une autonomisation de sa prise en charge tout en permettant de développer de meilleures connaissances de la maladie par l'usager, que ce soit en termes de gestion du degré d'urgence et en terme de gestion du traitement.</p> <p>Selon l'OMS, l'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec leur maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.</p> <p>«Selon la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD), les douleurs chroniques touchent 30 % de la population française, toutes causes confondues, enfants et adultes, hommes et femmes »</p> <p>Observation d'un manque de sensibilisation des professionnels à la prise en compte de la douleur Manque de visibilité des ressources existantes voire manque de ressources Besoin d'harmonisation dans le discours professionnel</p>	
Population cible	Personnes avec des douleurs persistantes au-delà de trois mois
Organisations et/ou fonctionnement déjà en place	<ul style="list-style-type: none"> - Action ciblée ETP douleurs chroniques sur la MSP de Vern-sur-Seiche - Centres antidouleurs référent à Rennes

<p>Objectifs de l'action</p>	<p>Objectif général : Développer et/ou rendre accessible les pratiques d'ETP dans la prise en charge des personnes souffrant de douleurs chroniques sur le territoire</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none">- Interpeller les professionnels sur la question des douleurs chroniques- Encourager le partage de connaissance et l'harmonisation des messages- Identifier et faire connaître les ressources existantes- Améliorer les compétences des professionnels du territoire en ETP et dans la prise en charge des douleurs chroniques- Déployer des actions d'ETP sur tout le territoire en tenant compte de l'existant- Faire intervenir des patients experts
------------------------------	---

<p>Description du déroulement de l'action et effets attendus</p>	<p>1 - Recenser les professionnels formés à l'ETP et ceux qui ont envie de se former et plus globalement les professionnels souhaitant s'impliquer d'emblée dans le projet - groupe de travail</p> <p>2 - Organiser des formations ETP et aux Douleurs Chroniques</p> <p>3 - Créer un groupe ressource intégrant des patients « experts/ressources » - rencontrer les partenaires</p> <p>4 - Définir les modalités d'ETP sur le territoire : qui, quoi, où, comment (notion de bilan individuel, ateliers) ... en tenant compte de l'existant et en créant des passerelles avec les autres actions du projet de santé</p> <p>5 - Sensibiliser les professionnels et informer sur l'ETP, sur les douleurs chroniques</p> <p>6 - Communiquer les actions auprès des patients et des professionnels, des partenaires</p> <p>7 - Préparer la mise en œuvre opérationnelle (des modalités définies en étape 4)</p> <p>Effets attendus : Les actions mises en place auront pour but d'améliorer la sensibilisation des professionnels et de l'entourage des personnes touchées par les douleurs chroniques et de renforcer les ressources disponibles sur le territoire. La finalité est de permettre aux personnes concernées de se sentir plus écoutées et de déployer des compétences leur permettant de mieux vivre avec leurs douleurs, de gagner en autonomie dans les actes de la vie quotidienne et lorsque cela est possible, de réduire leurs consommations de soins/médicaments.</p>
--	---

Ressources mobilisées pour l'action : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires

Acteurs du territoire :

- Auxiliaires de vie
- Professionnels de santé
- Sophrologues, hypnothérapeutes, ...
- Patients
- Patients experts/ressources
- SSIAD
- SSAD

Partenaires :

- Appui Santé Pays de Rennes - DAC HB Redon agglomération
- Centre Antidouleur, Clinique Mutualiste La Sagesse, CHU de Rennes, Pôle Saint-Hélier
- Centre de rééducation - Patis Fraux
- EHPAD
- Equipe Plexus
- CGS e-santé
- Imprimeurs
- Organismes de formation
- SAAD
- Spécialistes

Moyens :

- Flyers expliquant le parcours ETP et à disposition des professionnels à distribuer aux patients
- Questionnaires pour évaluer l'amélioration de la qualité de vie des patients
- Mails
- Offres de formations : ETP / douleurs chroniques
- Outils numériques
- Outils de communication
- Salles / locaux
- Groupe de travail
- Temps de coordination

<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en œuvre</p>	<p>Débutant/moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mai/juin 2022 - Contacter les organismes de formation en amont - Septembre 2022 - recensement - Janvier 2023 - constitution d'un groupe ressources - 1er semestre 2023 - formations - 2ème trimestre - écriture formalisation - Septembre 2023 - sensibilisation à la douleur chronique et l'ETP - 2024 - ateliers ETP douleurs chroniques
<p>Modalités d'évaluation de l'action, dont indicateurs de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Annuaire créé - Pourcentage de professionnels sensibilisés - Constitution d'un groupe ressources - Mise en place de formation sur le territoire - Nombre de professionnels formés : nombres de professionnels inscrits, profils divers, maillage géographique - Nombre de patient accompagnés à l'ETP

<p>Groupe de travail</p>	<p>BEUNEUX Frédéric, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche CHAILLOU-DELIN Christine, Masseur-Kinésithérapeute, Vern-sur-Seiche HERY Sophie, Pharmacienne, Orgères HUBERT Florence, IDEL, Saint-Erblon JORAND Arnaud, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie LAMBERT Anne, Pharmacienne, Noyal-Châtillon-sur-Seiche LEMBERT-PROVOST Catherine, Médecin Généraliste, Chantepie LANGOUET Nathalie, responsable pôle Séniors et Autonomie MASSON Laurence, Pharmacienne, Châteaugiron NEUMAGER Christel, Sophrologue, Chantepie PELLERIN Hélène, Pharmacienne Orgères PRIOUL Chantal, Pharmacienne, Châteaugiron SALDANA Alan, Kinésithérapeute-Ostéopathe, Saint-Armel BLANCHARD Valérie, Référente Plateforme ETP Appui Santé pays de Rennes PATRIS Maud, Coordinatrice, CPTS de la Seiche</p>
--------------------------	--



2.3.3. Thématique 3 Prévention Activité Physique Adaptée

Thématique de l'action : ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE	
Contexte/justification de l'action	
<p>L'Activité Physique Adaptée a un effet bénéfique dans de nombreux domaines de la santé (polymédication, diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, tumeurs malignes...)</p> <p>Lors de la première rencontre du groupe de travail, une présentation de la Maison Sport Santé Patis F'orm et des actions APA du département sur le territoire ont été présentées. Les actions de la CPTS de la Seiche viennent en complément et en collaboration avec l'existant sur le territoire.</p>	
Population cible	<ul style="list-style-type: none">- Professionnels de santé- Structures ayant des personnes pratiquant APA- Communes du territoire- Population du territoire
Organisations et/ou fonctionnement déjà en place	<ul style="list-style-type: none">- Maison Sport Santé Patis F'orm- Agence départementale APA- Maison Sport Santé du CHU de Rennes- Travail réalisé par les docteurs Sophie CHA et Hélène KURTZ
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Informer les professionnels de santé sur les bénéfices de l'APA, les activités existantes, la prescription, les former si besoin- Mettre en réseau les différents champs professionnels sur la question de l'APA (interconnaissance, organisation d'une prise en charge...)- Interpeller les communes pour qu'elles travaillent ensemble sur la question de l'APA (aménagement...)

<p>Description du déroulement de l'action et effets attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen de communication - vidéo de 2/3 m à envoyer aux professionnels de santé avec la définition de l'APA, les bénéficiaires, qui prescrit, listing des structures - et/ou flyers, ... - Journée ou demi-journée ludique, participative, ... à destination des professionnels sur l'APA - Outil informatique - carte interactive pour les professionnels et patients présentant les sites APA - Communication - affiche pour salle d'attente et flyers à donner de la main à la main - Cartographie qui recense ce que les communes proposent comme actions, aménagements, pistes cyclables, structures, ... et voir s'il existe des interconnexions entre les communes - Questionnaire sur les attentes des habitants de la zone géographique de la CPTS de la Seiche (habitudes de vie, ...) diffusion via les communes (numérique et papier) et compilation des réponses
--	--

Ressources mobilisées pour l'action : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires

Acteurs :

- Professionnels de santé
- Intervenants APA
- Agence Départementale
- EHPAD
- Maison Sport Santé Patis F'orm
- Maison Sport Santé du CHU de Rennes,
- PGR,
- EHPAD
- Etablissements sociaux et médico-sociaux,
- CCAS
- CDAS

Partenaires :

- Elus en charge de la mission sport
- Communes
- DRJSCS Bretagne
- Médecin conseil
- Assurance Maladie
- ARS
- Campus Sport de Dinard (ancien Creps)
- Associations d'usagers
- Associations sportives
- Vivalto Sport,
- Ligue contre le cancer
- Club Coeur et Santé
- Clinique Saint-Yves
- Pôle Saint-Hélier
- Clinique Mutualiste La Sagesse
- Centre de Réadaptation de Beaulieu
- Gérontopole
- Informaticiens
- Imprimeurs,
- Presse, journalistes

Moyens :

- Site interne
- Flyers,
- Affiches
- Salles de réunions
- Outils informatiques
- Groupe de travail
- Temps de coordination

<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en œuvre</p>	<p>Moyen</p> <p>Calendrier : non défini</p>
<p>Modalités d'évaluation de l'action, dont indicateurs de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Listing des structures - Réalisation du courrier ou de la vidéo - Modalités de communication - <i>(poser une question sur les ateliers participatifs et dénombrer les retours) → Nombre de réponses à cette question</i> - Organisation de la journée ou demi-journée à destination des professionnels et élus du territoire - Questionnaire de satisfaction sur cette journée ou demi-journée à destination des professionnels et élus du territoire - Taux de réponse, taux de satisfaction, nombre de participants - Création de la carte interactive - Nombre de vue en augmentation de la carte - Création de l'affiche - Taux d'affichage (nombre de demande d'affiches + combien de structures et combien d'affiches par structures) - Sollicitations des élus - Nombre de rendez-vous obtenus avec les élus - Etat des lieux - Nombre de retour des communes - Création du questionnaire - Réalisation de la diffusion du questionnaire site internet/bulletin papier - Acceptation de la diffusion par les communes - Analyse des résultats

<p><i>Groupe de travail</i></p>	<p>BEUNEUX Frédéric, Médecin généraliste, Vern-sur-Seiche</p> <p>BOCCOU Yves, Président de l'APIV 35, Vern-sur-Seiche</p> <p>DAUBIAS Barbara, Médecin Généraliste, Saint-Erblon</p> <p>DUBOIS Mathieu, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie</p> <p>FRANCOIS Christophe, Chargé de mission Patis Fraux, Vern-sur-Seiche</p> <p>FROMENTY Anaëlle, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie</p> <p>GUGUEN Pascal, Kinésithérapeute-Ostéopathe, Vern-sur-Seiche</p> <p>JORAND Arnaud, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie</p> <p>LANGOUET Nathalie, Responsable Pôle Séniors et autonomie, Rennes Métropole</p> <p>LASSALLE Bruno, Directeur EHPAD Saint-Alexis, Noyal-sur-Vilaine</p> <p>LE GALL Annie, Pharmacien, Vern-sur-Seiche</p> <p>LEPRINCE Sarah, Pédicure-Podologue, Vern-sur-Seiche</p> <p>LE TOUZO Aloysia, Responsable mission Sport et animation du numérique et développement social, Pays de Rennes</p> <p>PELLIER Sophie, Directrice Patis Fraux, Vern-sur-Seiche</p> <p>VARLET Sandrine, Médecin généraliste, Bourgbarré</p> <p>CHANTRAINE Amélie, Chargée de projets, IREPS, Rennes</p> <p>PATRIS Maud, Coordinatrice, CPTS de la Seiche</p>
---------------------------------	--

2.4. Axe n° 4 : Améliorer l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire (*engagement optionnel de l'ACI CPTS*)

1. Thématique 1 Améliorer l'attractivité Territoriale



Thématique de l'action : AMELIORER L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE	
Contexte/justification de l'action	
Améliorer l'accompagnement des étudiants en santé et des nouveaux professionnels arrivant sur le territoire pour développer l'attractivité territoriale.	
Population cible	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé - Etudiants en santé - Nouveaux professionnels de santé
Organisations et/ou fonctionnement déjà en place	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil d'étudiants en santé sur le territoire de la CPTS de la Seiche - Implication des professionnels de santé dans les établissements de formation - Suivi et accompagnement des travaux d'études
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'attractivité du territoire auprès des nouveaux professionnels de santé dont les étudiants et jeunes diplômés - Valoriser l'exercice de coordination
Description du déroulement de l'action et effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des nouveaux professionnels de santé via des temps conviviaux partagés - Partage d'expérience d'anciens étudiants et de professionnels en santé sur le territoire

<p>Ressources mobilisées pour l'action : moyens, acteurs du territoire impliqués et partenaires</p>	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurance Maladie - ARS - Ordre - DMG - Structures de formation des professionnels de santé - URPS - Bureau Des Etudiants <p>Moyens nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail de professionnels de santé - Temps de coordination <p>Matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modalités de communication - Salles - Matériel informatique
<p>Niveau de maturité et calendrier de mise en œuvre</p>	<p>Débutant</p> <p>12 mois</p>
<p>Modalités d'évaluation de l'action, dont indicateurs de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conventions de stage - Diversité des formations des étudiants reçus - Nombre de nouveaux praticiens de santé - Réalisation de réunion convivialité
<p>Groupe de travail</p>	<p>BEUNEUX Frédéric, Médecin généraliste, Vern-sur-Seiche</p> <p>FROMENTY Anaëlle, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie</p> <p>HENRI Céline, Orthophoniste, Vern-sur-Seiche</p> <p>LEPRINCE Sarah, Pédiacre-Podologue, Vern-sur-Seiche</p> <p>PAVOINE Chloé, Psychologue, Saint-Erblon</p> <p>SAN GEROTEO Maria, Sage-femme, Vern-sur-Seiche</p> <p>PATRIS Maud, Coordinatrice, CPTS de la Seiche</p>



3. LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET LA COORDINATION ENTRE PROFESSIONNELS

3.1. Outils numériques envisagés et finalités attendues

(Dans l'attente d'un catalogue régional sur les outils existants)

Messagerie sécurisée - faciliter les échanges via la messagerie sécurisée

Plexus - coordination des professionnels du territoire + site internet pour les professionnels et pour la population.

Globule - coordination des professionnels du territoire, de façon sécurisée.

Réflexion sur l'utilisation d'un **système d'information pour les Soins Non Programmés**

Des professionnels se sont mobilisés pour participer aux différentes réunions organisées par le CGS e-santé sur le choix du logiciel SNP : deux réunions de deux heures et deux journées de présentation des logiciels.

Après une première visite en 2021 au CHU de Rennes avec notamment la visite de la salle de régulation pour l'expérimentation **SAS**, les professionnels ont organisé une réunion avec les acteurs du SAS 35.

4. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CPTS DE LA SEICHE

Ce chapitre s'attachera à présenter les organisations existantes et souhaitées (à court, moyen et long terme) pour favoriser l'exercice pluri-professionnel.

4.1. Pilotage et fonctionnement

La CPTS de la Seiche est une **association régie par la loi du 1er juillet 1901** et le décret 16 août 1901, sous le nom de CPTS de la Seiche.

Le bureau de la CPTS de la Seiche est composé des professionnels suivants :

Président : Arnaud JORAND, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie

Président adjoint : Frédéric BEUNEUX, Médecin Généraliste, Vern-sur-Seiche

Trésorière : Sarah LEPRINCE, Pédicure-Podologue, Vern-sur-Seiche

Trésorier adjoint : François THORRE, Pharmacien, Chantepie

Secrétaire : Anaëlle FROMENTY, Masseur-Kinésithérapeute, Chantepie

Secrétaire adjointe : Maria SAN GEROTEO, Sage-Femme, Vern-sur-Seiche

Le **Conseil d'administration** est constitué sous forme de collèges.

Collège n° 1 : professionnels de santé libéraux

- Ce collège est composé au maximum de **17 membres**.

Les membres de l'association de ce collège bénéficient de **65% des droits de vote** à l'Assemblée Générale.

- Les professions médicales : médecins généralistes ou spécialistes de proximité, ou exerçant en établissement de santé, sages-femmes et odontologues (art. L4111-1 à L4163-10) ;
- Les professions d'auxiliaires médicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures- podologues, ergothérapeutes et psychomotriciens, orthophonistes et orthoptistes, audioprothésistes, opticiens-lunetiers, prothésistes et orthésistes...) ;
- Les pharmaciens et professions associées ;
- Les professions libérales non réglementées avec numéro ADELI ou RPSS (ostéopathes, psychologues, diététiciens...)

Collège n° 2 : professionnels du sanitaire, médico-social, social

- Ce collège est composé au maximum de 7 membres.

Les membres de l'association de ce collège bénéficient de 25 % des droits de vote à l'Assemblée Générale.

Les professionnels de santé des établissements de santé publics, privés, et privés d'intérêt collectif (ESPIC), des professionnels ou salariés des structures médico- sociales et/ou sociales appartenant au territoire de la CPTS de la Seiche.

Collège n° 3 : professionnels du soins sans numéro adéli ou RPPS, usagers, associations d'usagers, élus.

Ce collège est composé au maximum de trois membres. Les membres de l'association de ce collège bénéficient de 10 % des droits de vote à l'Assemblée Générale.

Les professionnels de soins sans numéro adéli ou RPPS, usagers, associations d'usagers, élus.

Les fonctions d'administrateur cessent par le décès, la démission, la perte de la qualité de membre de l'Association, l'absences répétées trois fois sans justification, pour juste motif ou par la dissolution de l'Association.

COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3
<ul style="list-style-type: none">• Frédéric BEUNEUX MG• Anaëlle FROMENTY, MK• Pascal GUGUEN, MK• Celine HENRI, orthophoniste• Arnaud JORAND, MK• Thierry LABARTHE, MG• Sarah LEPRINCE podologue• Chloé PAVDINE, psychologue• Alan SALDANA, ostéopathe• Maria SAN GEROTEO SF• François THORRE pharmacien	<ul style="list-style-type: none">• Yann BECHU, Hôpital privé Sévigné• Sébastien DESVENT, Directeur PGR• Yves DUBOURG, CHU Rennes• Gwenaëli GODIN, Directeur de la Clinique Mutualiste La Sagesse• Anaïs JEHANNO, CHGR• Bruno LASALLE, Directeur de la maison Saint-Alexis• Sophie PELLIER, Directrice du Patris Fraux	<ul style="list-style-type: none">• Yves BOCCOU, représentant APIV 35• Gérard LE GOFF France Asso Santé

4.2. Organisation du projet

La CPTS de la Seiche fait partie du **Club CPTS** de Bretagne organisé par Géco Lib'.

Les Co-Présidents et la coordinatrice de la CPTS ont participé à la journée du Club CPTS le 1er mars 2022 à Auray.

4.3. Professionnels impliqués dans la démarche

Lister les professionnels (médicaux, paramédicaux, hospitaliers, médico-sociaux et sociaux) participant au fonctionnement du projet de santé. (Cf. Annexe 1)

Les professionnels de la CPTS de la Seiche travaillent avec les trois MSP du territoire :

- MSP Blueberyl
- MSP-MS Chantepie Santé
- MSP-MS Vern-sur-Seiche

4.4. La fonction de coordination

La coordinatrice exerce ses fonctions sous la responsabilité du conseil d'administration et du bureau de la CPTS de la Seiche.

Son rôle :

- Mettre en oeuvre du projet de santé en lien avec les professionnels de santé
- Organiser et assurer la représentation de la CPTS de la Seiche auprès des instances en lien avec les professionnels de santé
- Animer la vie associative et la gestion financière de la CPTS de la Seiche qui est sous la responsabilité du Conseil d'Administration et du futur expert comptable

La coordinatrice participe aux Géco ordo : un lundi après-midi tous les quinze jours avec les coordinatrices de CPTS de Bretagne. Elle participe un lundi après-midi sur deux aux Géco-ordo pour les coordinatrices qui sont à l'étape de l'écriture du projet de santé.

Des démarches sont en cours pour qu'une stagiaire de Master 2 puisse venir effectuer son stage au sein de la CPTS de la Seiche.

4.5. Gestion administrative de la CPTS de la Seiche

Thématiques	Professionnels Référents
Accès aux soins	Frédéric BEUNEUX Anaëlle FROMENTY
Accès aux soins en santé mentale	Anaëlle FROMENTY
Soins Non programmés	Arnaud JORAND Maria SAN GEROTEO
Services d'Accès aux Soins SAS 35 Professionnel référent de la CPTS de la Seiche pour le déploiement du SAS 35	Frédéric BEUNEUX
Parcours ante et post natal	Chloé PAVOINE Maria SAN GEROTEO
Parcours Violence Faites aux Femmes	Chloé PAVOINE Maria SAN GEROTEO
Parcours Personne Agée	Frédéric BEUNEUX Céline HENRI
Prévention en santé gynécologique et sexuelle	Chloé PAVOINE Maria SAN GEROTEO
Prévention et promotion de la santé Activité Physique Adaptée	Anaëlle FROMENTY Sarah LEPRINCE
Prévention et promotion de la santé Education Thérapeutique du Patient	Arnaud JORAND Laurence MASSON Chantal PRIOUL
Attractivité du territoire	Equipe projet de la CPTS

Une réflexion est en cours pour le recrutement d'un/e coordinateur/trice à temps partiel pour compléter le temps de la coordinatrice actuelle et/ou de recruter une personne qui s'occuperait de la vie administrative et de la gestion financière de la CPTS de la Seiche à temps partiel. Les professionnels de santé ont conscience que le volet administratif représente un temps non négligeable.

Les professionnels vont effectuer des démarches pour trouver un commissaire aux comptes en plus de la comptable actuelle.

4.6. Communication en interne pour la vie de la structure

Les membres du Conseil d'Administration envisagent d'utiliser l'outil **Plexus** pour la coordination des professionnels de la CPTS de la Seiche. Plexus s'organise en deux parties, une à destination des professionnels, une à destination du grand public.

Les professionnels pourront y retrouver toutes les dates de réunions, indiquer leur participation, lire les comptes-rendus ou y trouver les documents voulus. Un annuaire à destination des professionnels serait réalisé via Plexus. Chaque professionnel pouvant alimenter sa fiche.

Le grand public pourra consulter des fiches sur les professionnels, dont les informations pourront être différentes de celles destinées aux autres professionnels. Un **site internet, via Plexus**, pourra présenter la CPTS de la Seiche.

Des mails seront envoyés aux professionnels via l'adresse mail cptsdelaseiche@gmail.com. Selon le contenu, les professionnels échangeront avec une **adresse mail sécurisée**. Les adresses mails sécurisées peuvent être réalisées gratuitement via le CGS e-santé.

L'application **Globule**, application de téléphone portable sécurisée, sera proposée aux professionnels du territoire. L'application est financée à titre expérimental par l'ARS jusqu'en fin 2023 ce qui va permettre aux professionnels de tester l'application.

5. SIGNATURE DU PROJET DE SANTE

« Ce projet de santé est signé par les professionnels de santé qui participent au projet de la CPTS de la Seiche ou par leur structure représentative

Projet de santé établi le : 9 juin 2022

Signature du représentant des professionnels de santé adhérents au projet de santé :

6. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des professionnels participant au fonctionnement du projet de santé

Nom Prénom	Profession et Secteur d'activité (ambulatoire, hospitalier, médico-social, social)	Représentant d'une organisation (MSP, CH, SSIAD,...) ou à titre individuel : préciser	Lieu d'exercice
ALLAIRE GOULARD Cécile	Sage-femme	MSP	Chantepie
AMABLE - LAURENT Sylvie	Masseur-kinésithérapeute	Titre individuel	Nouvoitou
BABAN Ala	Médecin, Patis Fraux	Patis Fraux	V e r n - s u r - Seiche
BENATEAU Mathilde	Masseur-kinésithérapeute	MSP	Vern-sur-Seiche
BEUNEUX Frédéric	Médecin Généraliste	MSP	V e r n - s u r - Seiche
BOUSAIDI Nadège	IDEL	Titre individuel	Bourgbarré / Saint-Armel
CAUDAL Patrice	Infirmier en Pratique Avancée	CHGR	Rennes
CHAILLOU-DELIN Christine	Masseur-kinésithérapeute	MSP	Vern-sur-Seiche
CUBIZOLLE Emmanuel	Podo-orthésiste	Titre individuel	Chantepie
DAUBIAS Barbara	Médecin Généraliste	Titre individuel	Saint-Erblon
DOS SANTOS VASCO Grace	Psychologue	MSP	Chantepie
DUBOIS Mathieu	Masseur-kinésithérapeute	MSP	Chantepie
FROMENTY Anaëlle	Masseur-kinésithérapeute	MSP	Chantepie
GUGUEN Pascal	Masseur-kinésithérapeute	MSP	Vern-sur-Seiche
GUILLOMOT Valentin	Masseur-kinésithérapeute	Titre individuel	Orgères
HENRI Céline	Orthophoniste	MSP	Vern-sur-Seiche

HERY Sophie	Pharmacienne	Titre individuel	Orgères
HUBERT Florence	IDEL	Titre individuel	Saint-Erblon
HUET Jessica	Masseur-kinésithérapeute	MSP	Chantepie
JORAND Arnaud	Masseur-kinésithérapeute	MSP	Chantepie
LABARTHE Thierry	Médecin Généraliste	MSP	Chantepie
LAMBERT Anne	Pharmacienne	Titre individuel	Noyal-Châtillon-sur-Seiche
LANGOUET Nathalie,	Responsable pôle Séniors et Autonomie Axéo	Structure et individuel	Rennes Métropole
LAUNAT-MOUICHE Stéphanie	Pharmacienne	Titre individuel	Saint-Erblon
LE GALL Annie	Pharmacien	Titre individuel	V e r n - s u r - Seiche
LEFKIR Mickaël	Masseur-kinésithérapeute	Titre individuel	Orgères
LE PETIT Caroline	Médecin Généraliste	Titre individuel	Bourgbarré
LEPRINCE Sarah	Pédicure-Podologue	MSP	Vern-sur-Seiche
MALARD Ophélie	Masseur-kinésithérapeute	MSP	Chantepie
MASSON Laurence	Pharmacienne	Titre individuel	Châteaugiron
MAZEL Hélène	Médecin Généraliste	Titre individuel	Châteaugiron
NEUMAGER Christel	Sophrologue	MSP	Chantepie
PACAUD Estelle	Masseur-kinésithérapeute	Titre individuel	Bourgbarré
PAVOINE Chloé	Psychologue	Titre individuel	Saint-Erblon
PELLERIN Hélène	Pharmacienne	Titre individuel	Orgères
PIAT Vanessa	Médecin Généraliste	MSP	Vern-sur-Seiche
PIQUET Emeline	Psychologue	MSP	V e r n - s u r - Seiche
PRIGENT Pierre-Marie	Chirurgien-Dentiste	Titre individuel	Corps-nuds
PRIOUL Chantal	Pharmacienne	Titre individuel	Châteaugiron

SALDANA Alan	Kinésithérapeute- Ostéopathe	Titre individuel	Saint-Armel
SAN GEROTEO Maria	Sage-femme	MSP	V e r n - s u r - Seiche
SERTIN Anthony	Pharmacien	Titre individuel	Bourgbarré
THORRE François	Pharmacien	MSP	Vern-sur-Seiche
TIGER Grégory	IDEL	Titre individuel	Noyal-Châtillon- sur-Seiche
VARLET Sandrine	Médecin Généraliste	Titre individuel	Bourgbarré
ARURAUULT Caroline	Adjointe de Direc- tion Sanitaire PGR	PGR	Chantepie
AYMARD Esther	Psychiatre	CHGR	Rennes
BECHU Yann	Directeur Hôpital Privé Sévigné	Hôpital Privé Sévigné	Rennes
CHEVALIER Cécile	Responsable Axéo		
DESVENT	Directeur du PGR	PGR	Chantepie
DUBOURG Yves	Directeur Adjoint CHU Rennes	CHU Rennes	Rennes
FAURE Katia	Médecin Gériatre HDJ du PGR	PGR	Chantepie
FOMBERTASSE Laëti- tia	Pilote MAIA pays de Rennes	MAIA pays de Rennes	Pays de Rennes
FRANCOIS Christophe	Chargé de mission APA Patis Fraux	Patis Fraux	Vern-sur-Seiche
GODIN Gwénaél	Directeur de la Clinique Mutualiste La Sagesse	Clinique Mutualiste La Sagesse	Rennes
JEHANNO Anaïs	Directrice Adjointe du CHGR	CHGR	Rennes
LASSALLE Bruno	Directeur EHPAD Saint-Alexis	EHPAD Saint-Alexis	Noyal-sur-Vi- laine
LAVALLEY Caroline	Médecin Gériatre PGR	PGR	Chantepie

LE TOUZO Aloysia	Responsable mission Sport et animation du numérique et développement social, Pays de Rennes	Agence Départementale	Pays de Rennes
NZIZEYE Aimée	Responsable de l'équipe de coordination Appui Santé Pays de Rennes	Appui Santé Pays de Rennes	Pays de Rennes
PELLIER Sophie	Directrice du Patis Fraux	Patis Fraux	Vern-sur-Seiche
POULAIN Marlène	Cadre Territorial fédération ADMR 35, Courronne Sud-est de Rennes	ADMR	Courronne Sud-est de Rennes
ROUPIE Fabienne	Coordinatrice Union des Bistrots mémoire	Union des Bistrots mémoire	Rennes
ROUSVOAL Marianne	Coordinatrice CLIC Alli'Age	CLIC Alli'Age	
TISON Christine	Chirurgien		Cesson-Sévigné
BOCCOU Yves	Président de l'APIV 35	APIV 35	Vern
LAIGLE Francine	Représentante des usagers	Représentant des usagers	
LE GOFF Gérard	Représentant des usagers	Représentant des usagers	Nouvoitou
Professionnel/les adhérent/es +< lien mails			
BONNEAU Karine	Sage-femme	Titre individuel	Châteaugiron
BOURDON Ronan	Pharmacien	MSP	Vern-sur-Seiche
BOURGALET Emmanuelle	Chirurgien-Dentiste	Titre individuel	Noyal-Châtillon-sur-Seiche
BRUNEAU Anne-Laure	Pharmacienne	Titre individuel	Vern-sur-Seiche

CHAPEL Nathalie	Psychologue Thérapies Brèves Sophrologie, Hypnose	MSP	Vern-sur-Seiche
DEREZT Virginie	Masseur- kinésithérapeute	Titre individuel	Bourgbarré
GUESDON Soizic	Pharmacienne	Titre individuel	Noyal-Châtillon- sur-Seiche
HOUNVENOU Dotou	Médecin Généraliste	MSP	Vern-sur-Seiche
JEANNEAU Claire	Médecin Généraliste	Titre individuel	Nouvoitou
LE ROY Souad	IDEL	MSP	Chantepie
MENAGER Aurore	Sage-femme	Titre individuel	Piré Chancé
PELOURDEAU Marine	Psychologue	Titre individuel	Noyal-Châtillon- sur-Seiche
PENCREC'H Virginie	Diététicienne	Titre individuel	Chantepie
PERRAULT Alexandra	Ergothérapeute	Titre individuel	Châteaugiron
PERRICHOT Noémie	Kinésithérapeute- Ostéopathe	MSP	Vern-sur-Seiche
PHILOUZE Catherine	Sage-femme	Titre individuel	Chantepie
BLANCHARD Françoise	Directrice HAD 35	HAD 35	Rennes
BUSNEL Céline	Docteur Evaluation et traitement de la douleur	Clinique Mutualiste La Sagesse	Rennes
PIERRE	Bénévole Unafam	Unafam	Rennes
Partenaires qui vont être impliqués			
Aides aux victimes			
ARS			
ASFAD			
Associations autour de la parentalité et d'aides aux victimes			
Associations jumeaux et plus			
Assurance Maladie			

Brise			
CDAS			
CDIFF			
Centre de l'enfance			
Centres parents enfants			
Clinique du Moulin			
CMP			
CMPP			
Collèges lycées du territoire			
EHPAD du territoire			
Inter-URPS et les URPS			
La Région			
Patients experts			
Planning Familial			
Réseau périnatalité			
Réseau VFF			
SAFED			
Services de maternité			
Plexus			
CGS e-santé			
Imprimeur			
Centres anti-douleurs CHU, Clinique Mutualiste la Sagesse, Saint-Hélier			
Organismes de formation			
Centre de rééducation			
Communes du territoire			
CPAM			
Presse			
Ligue contre le cancer			
Club Coeur et Santé			
Gérontopole			
Campus Sport Dinard			

DRJSCS Bretagne	

Annexe 2 : Liste des personnes référentes pour un soutien au projet de CPTS

Terri- toire	Référents	Or- ga- nism e	Coordon- nées télé- phoniques	Mails
22	Estelle Oléron	CPAM	02 96 75 95 35	roc.cpam-saintbrieuc@assurance-mala- die.fr
22	Anne Charles	DD	02 96 78 86 53	anne.charles@ars.sante.fr ars-dd22-animation-territoriale@ars.- sante.fr
22	Virginie le Guirec	MSA	02 96 78 87 77	leguirec.virginie@armorique.msa.fr
22	Dr Bellut-Ro- binet	MSA	02 96 78 87 00	bellut-robinet.catherine@armorique.m- sa.fr
22	Hadrien Lé- vénès	URPS	02 30 83 71 79	h.levenes@urpscdlb.bzh
29	Christiane Plouzennec	CPAM	02 98 34 54 24	roc.cpam-finistere@assurance-mala- die.fr
29	Béatrice Las- tennet	DD	02 98 64 58 30	beatrice.lastennet@ars.sante.fr ars-dd29-animation-territoriale@ars.- sante.fr
29	Virginie le Guirec	MSA	02 96 78 87 77	leguirec.virginie@armorique.msa.fr
29	Dr Patrick Bon	MSA	02 98 85 79 94	bon.patrick@armorique.msa.fr
29	Romain Gaillard	URPS	02 99 30 36 45	r.gaillard@urpsmlb.org
35	Clotilde Dela- cour	CPAM	02 57 87 21 61	rps.accueil.cpam-rennes@assurance- maladie.fr
35	Anne-Marie Keromnes	DD	02 99 33 33 91	anne-marie.keromnes@ars.sante.fr ars-dd35-animation-territoriale@ars.- sante.fr
35	Eric Jan	MSA	02 99 01 83 82	jan.eric@aromsabretagne.msa.fr
35	Dr Catherine Floren	MSA	02 99 01 80 40	floren.catherine@portesdebretagne.m- sa.fr
35	Sybille Le Bourjois	URPS	02 99 84 15 18	slebourjois@urpspharmacien.fr
56	Valérie Pou- pon	CPAM	02 90 79 81 65	roc.cpam-vannes@assurance-maladie.fr

56	Madeleine Gourmelon	DD	02 97 62 77 60	madeleine.gourmelon@ars.sante.fr ars-dd56-animation-territoriale@ars.-sante.fr
56	Michel Havard	MSA	02 97 46 51 67 (56) 02 99 35 83 81 (35)	havard.michel@portesdebretagne.msa.-fr
56	Dr Christelle Paris	MSA	02 97 46 52 37	paris.christelle@portesdebretagne.msa.fr
56	Virginie Morin	URPS	02 99 84 15 16	cdm.urpskine@maisondesurpsbretagne.org
Ré- gion	Ronan Derieux	ARS	02 22 06 73 54	ronan.derieux@ars.sante.fr
Ré- gion	Fabienne Nassar	DCG- DR	02 57 87 21 41	coordination.regionale-gdr.cpam-rennes@assurance-maladie.fr
Ré- gion	Patrick Morvan	ARCM SA	02 99 01 80 14	morvan.patrick@portesdebretagne.msa.fr